



**STRATÉGIE
DE PRÉVENTION ET
DE LUTTE CONTRE
LA PAUVRETÉ**
VANNES


**MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

LUTTE CONTRE LA PAUVRETE - PLAN COMMUNAL

RAPPORT 2021 # N°1

Conseil Municipal du 31 janvier 2022

LE MOT DU MAIRE
Un premier rapport

Pendant les confinements, le CCAS de la Ville de Vannes, en lien avec les associations et les structures de quartier, a été pleinement mobilisé dans le soutien aux plus fragiles et aux familles en situation de précarité. La Municipalité a décidé d'agir en mettant en place rapidement un plan communal de lutte contre la pauvreté, en cohérence avec la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté établie par l'Etat. Notre objectif est de ne laisser personne au bord du chemin, même si les indicateurs que nous avons en notre possession, nous indique que Vannes reste relativement épargnée par les conséquences de la crise sanitaire, les données de l'observatoire social confirmant une baisse du chômage et de la demande de Rsa (cf chapitre 1 du rapport).

Ce premier rapport nous permet aujourd'hui d'avoir une vision globale de l'action menée, en partenariat avec le Conseil Départemental, la CAF, les associations, et du cap fixé pour 2022. Vous trouverez l'ensemble des actions menées, du concret surtout, et si je devais mettre en lumière une action, cela serait la labellisation récente de Ménimur, comme Territoire Zéro Chômeurs, qui est le résultat d'un travail collectif, qui va se concrétiser par la création d'une entreprise à but d'emplois à Ménimur dès janvier 2022.

Continuons d'être plus que jamais à l'écoute des familles, des plus fragiles et des plus isolées, ceux qui traversent peut-être des moments difficiles, mais qui peuvent compter sur nous.

David ROBO,
Maire de Vannes

Le Conseil Municipal réuni en décembre 2020, soucieux de la situation sociale des vannetais du fait de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid19, a voté un plan d'action relatif à la lutte contre la pauvreté, articulé autour de 5 champs d'intervention :

- Le soutien et l'accompagnement des familles ;
- L'accès à l'emploi ;
- La lutte contre les effets de la pauvreté ;
- La lutte contre l'isolement, à tout âge ;
- La prévention en matière de santé.

Un comité de suivi a été installé et est composé des membres suivants :

- Christine PENHOUE et Mohamed AZGAG, adjoints au maire ;
- Karine SCHMID, conseillère municipale déléguée ;
- Sandrine BERTHIER et François RIOU, conseillers municipaux.

Le comité de suivi s'est réuni à 2 reprises, en février et en mai. La dernière réunion de l'année 2021 a été repoussée à début janvier 2022 et a été l'occasion de prendre connaissance de ce rapport et proposer un plan d'actions pour 2022.

Ce 1^{er} rapport retrace les actions portées par la ville et les projets 2022.

Chapitre 1 : L'observatoire social pour objectiver la situation :

Restitution des indicateurs retenus par le comité de suivi

Chapitre 2 :

- **1^{ère} partie : Retour sur le plan d'actions 2021**
- **2^{ème} partie : Focus sur quelques actions phares ou innovantes**

Chapitre 3 : Les priorités d'actions pour 2022

Annexes – 20 fiches actions

Glossaire

Chapitre 1 : L'observatoire social pour objectiver la situation – page 7

Chapitre 2 :

- **1^{ère} partie : Retour sur le plan d'actions 2021 – page 18**
- **2^{ème} partie : Focus sur quelques actions phares ou innovantes – page 26**
 - L'accueil des sortant de l'ASE au FJT Kérizac – page 27
 - L'habilitation TZCLD – page 28
 - La Cité de l'emploi – page 29
 - Les logements solidaires – page 31
 - Des consultations à domicile pour le bien être des seniors isolés – page 32
 - La médiation en santé – page 33

Chapitre 3 : Les priorités d'actions pour 2022 – page 35

Annexes – 20 fiches actions – page 41

- N°1 - Révision de la grille des Quotients Familiaux – page 42
- N°2 - Déployer un parc informatique à destination des familles – page 43
- N°3 - Augmenter les capacités d'accueil au MA Les Capucines – page 45
- N°4 - Opération recrutement métier d'enduseur – page 46
- N°5 - Chantiers éducatifs – page 48
- N°6 - Chantiers d'insertion – page 50
- N°7 - Développer les clauses d'insertion dans les marchés publics – achats de prestations – page 52
- N°8 - Développer les clauses d'insertion dans les marchés publics – Clauses sociales – page 53
- N°9 - Développer les clauses d'insertion dans les marchés publics – marchés réservés – page 55
- N°10 - Obtenir la labélisation PCB – page 57
- N°11 - Prévenir les expulsions locatives – page 58
- N°12 - Piloter l'étude urbaine et sociale de Kercado – page 59
- N°13 - Renforcer la coordination avec les associations caritatives – page 60
- N°14 à 18 - Actions de lien social dans le contexte sanitaire – page 61 à 65
- N°19 - Mise en place de consultations gratuites de psychologue – page 66
- N°20 - Développer la médiation en santé – page 68

CHAPITRE 1 - L'OBSERVATOIRE SOCIAL
OBJECTIVER LA SITUATION

Pour objectiver l'évolution de la situation sociale des vannetais, le plan d'action voté en décembre 2020 prévoyait l'élaboration d'un observatoire social dédié. En effet, au-delà du taux de pauvreté, il est important de s'appuyer sur des chiffres accessibles et dont l'évolution est régulière pour mesurer la réalité de la situation. Cet observatoire social s'appuie sur des chiffres liés à l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi, de certaines allocations de solidarité mais aussi des statistiques d'activités de nos services et des associations locales.

Les indicateurs retenus par le comité de suivi concernent donc la **population**, **l'activité des services** et l'activité **d'entraide alimentaire** et démarrent pour certains dès janvier 2020. Ces données sont présentées régulièrement au comité de suivi du plan pauvreté ; le rapport annuel présente les chiffres les plus actualisés possibles jusqu'au 3^{ème} trimestre de l'année en cours.

De manière générale, on voit que sur les 12 derniers mois, **l'évolution du chômage est favorable et le nombre de ménage bénéficiaires du RSA également en légère baisse**. Il faudra rester attentif à l'évolution des chiffres du logement concernant les procédures d'expulsion, la trêve « hivernale » ayant été continue de mars 2020 à juin 2021.

OBSERVATOIRE SOCIAL

INDICATEURS LIES A LA POPULATION

Nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois

Proportion de demandeurs en catégorie A

Profil des demandeurs d'emploi (âges)

Nombre de ménages bénéficiaires du RSA

Nombre de ménages bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidaire

INDICATEURS D'ACTIVITE DES SERVICES

Nombre d'accueils service action sociale du CCAS

Nombre de demandes de domiciliations

Nombre de demandes Epicerie Solidaire

Nombre d'accueil auprès des ECE

INDICATEURS D'ACTIVITE DES ASSOCIATIONS

Nombre de repas servis Restos du Cœur

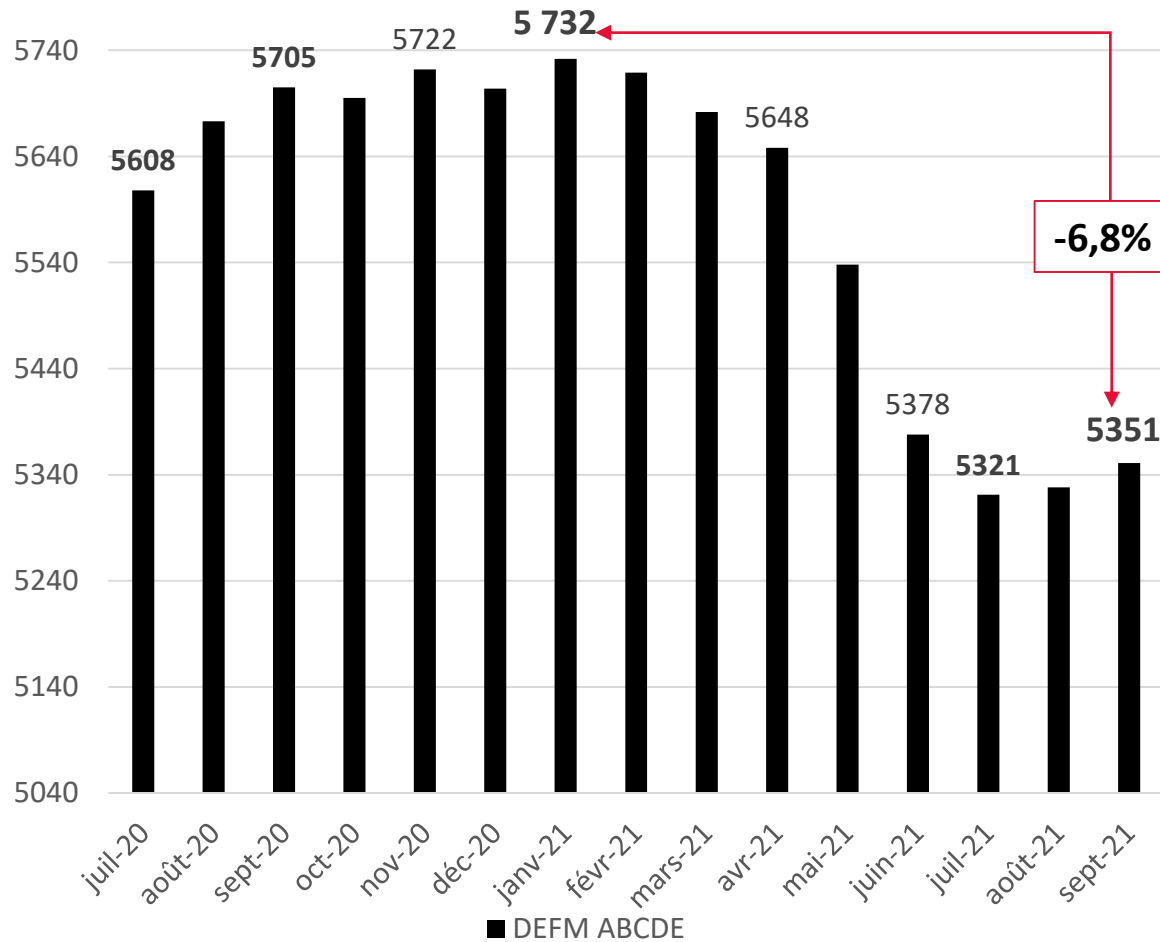
INDICATEURS DE LOGEMENT

Evolution des commandements de payer des loyers

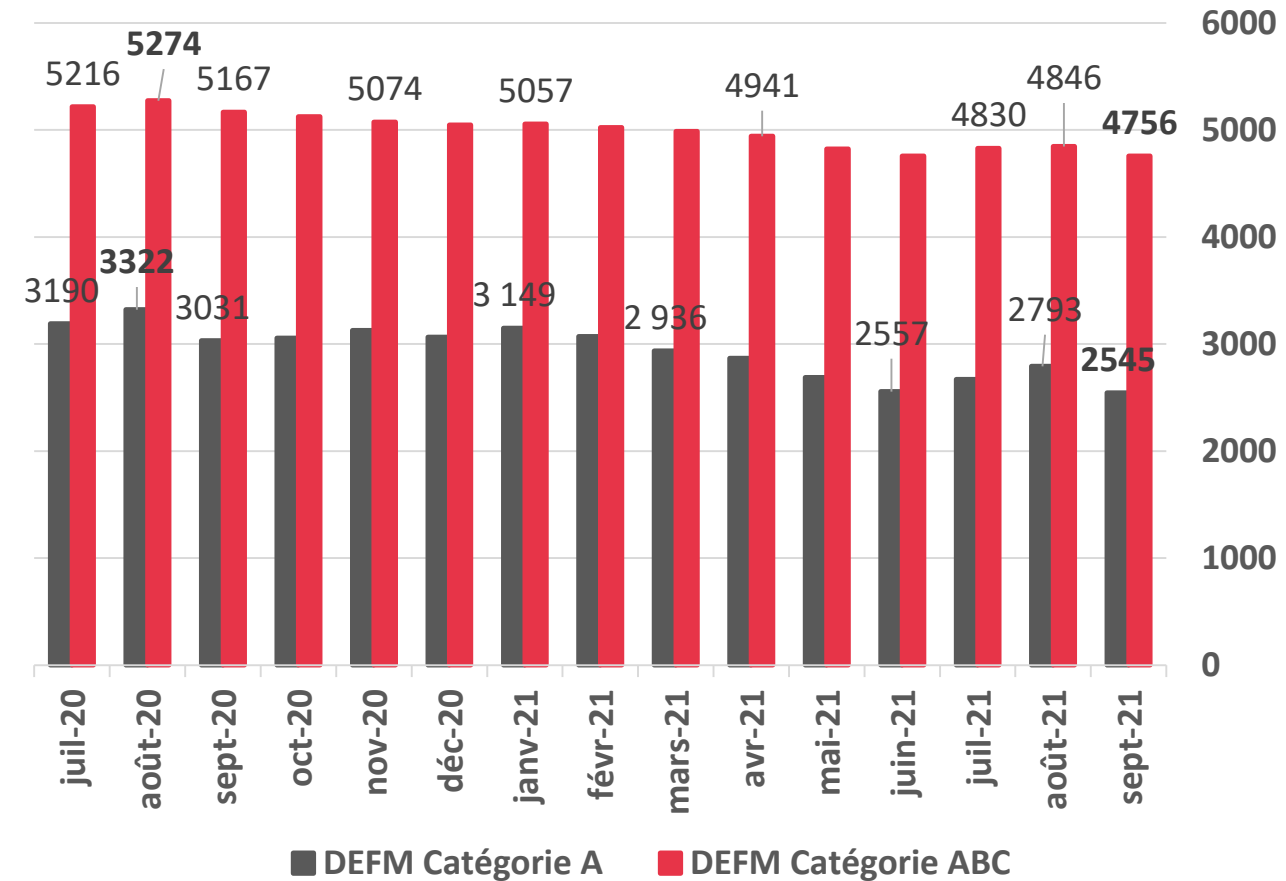
Evolution des assignations

Quelques indicateurs de Population ...

Nombre de demandeurs d'emploi (Cat. ABCDE)

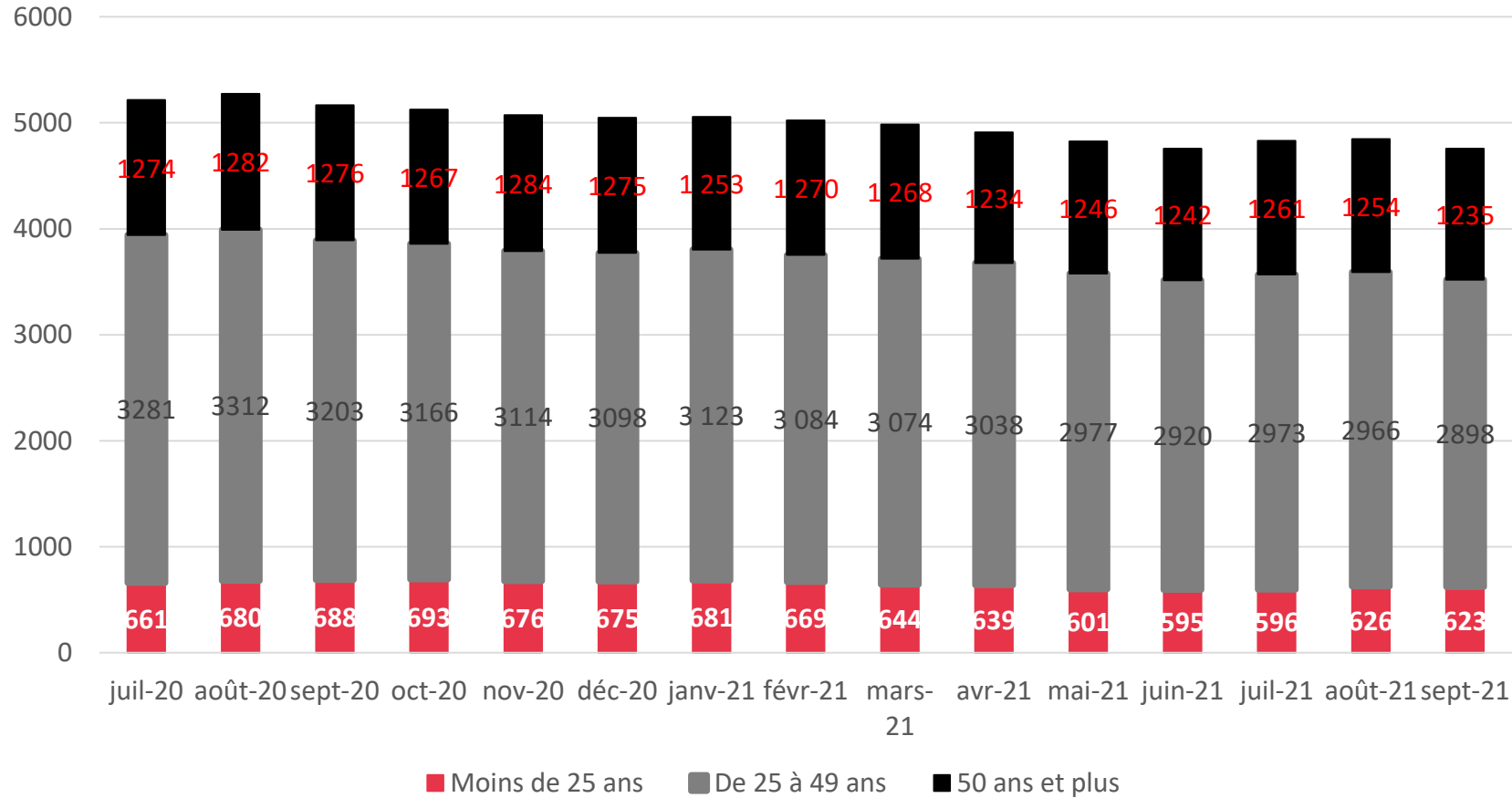


Nombre de demandeurs d'emploi Cat. A et Cat. ABC



Quelques indicateurs de Population ...

Âge des DEFM ABC - 2020

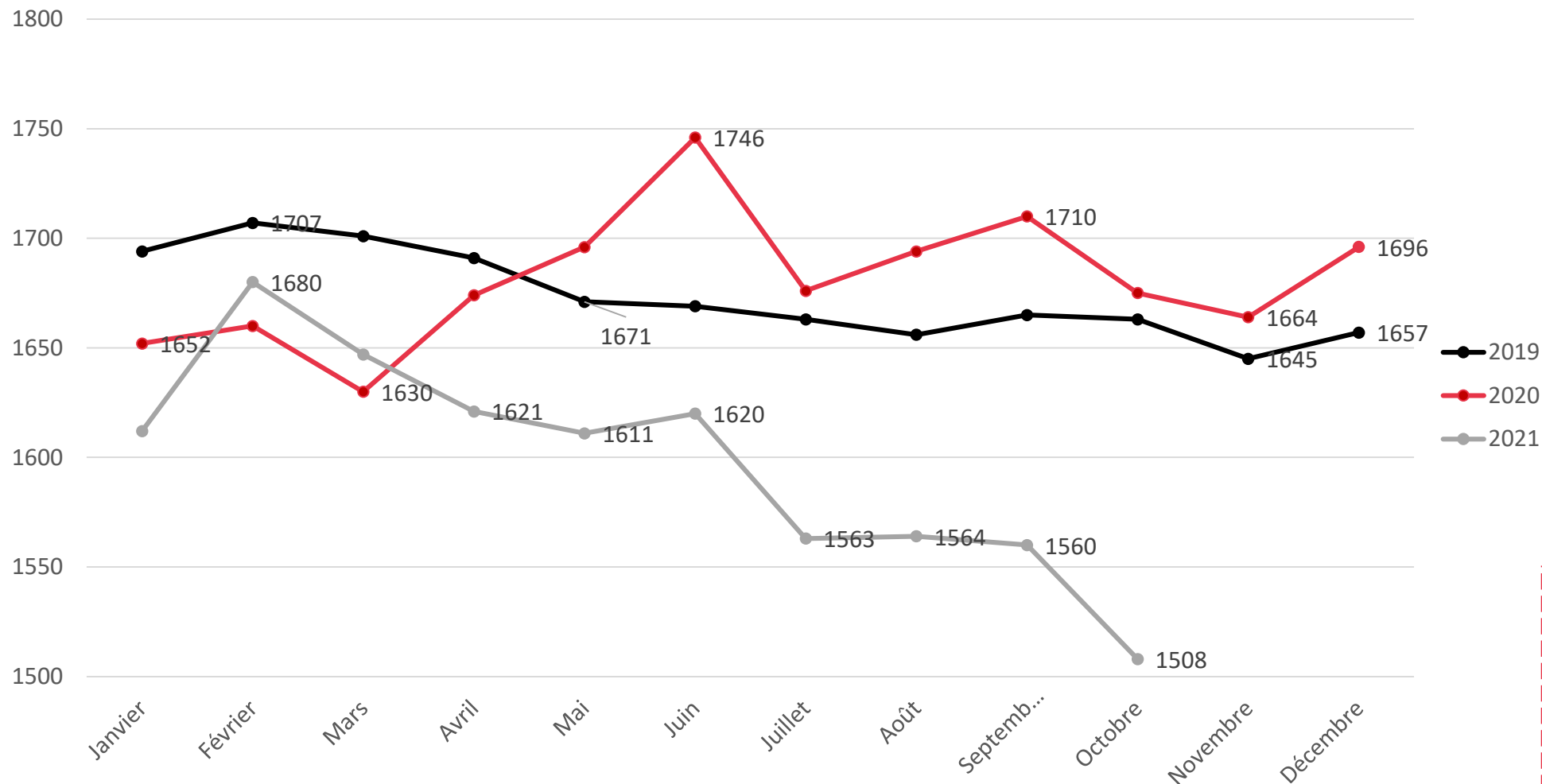


Evolution de juillet 2020 à septembre 2021

DEFM ABC – 25 ANS : - 5,75%
DEFM ABC 25 - 49 ANS : - 11,7%
DEFM ABC + 50 ANS : -2,5%

Quelques indicateurs de Population ...

Evolution du nombre de foyers bénéficiaires du RSA à Vannes

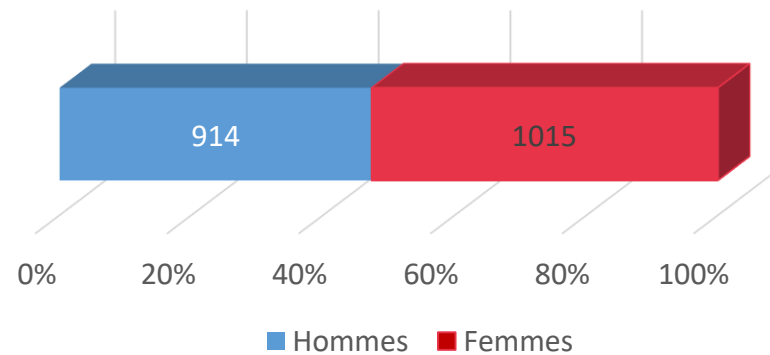
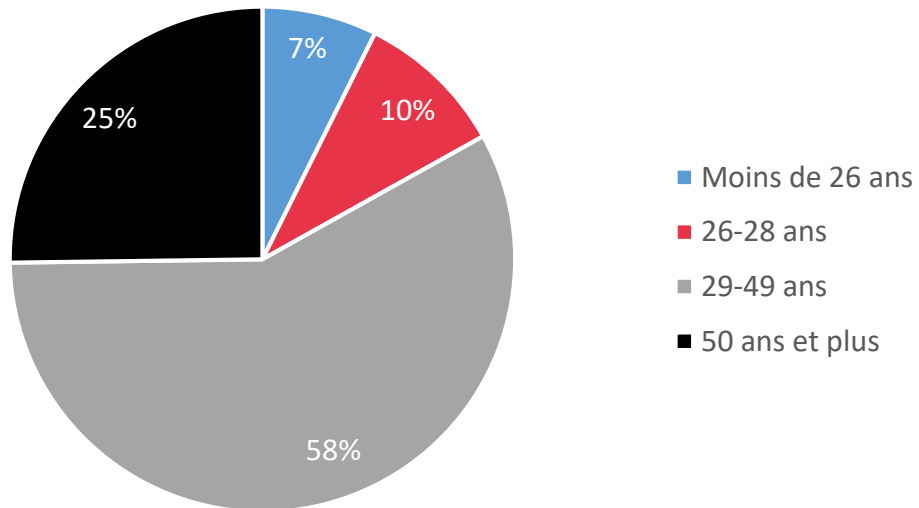


Moyennes annuelles
Foyers RSA Vannes
2018 : 1718
2019 : 1674
2020 : 1681

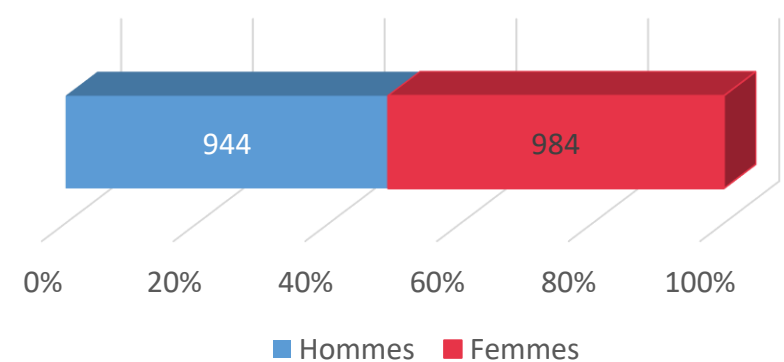
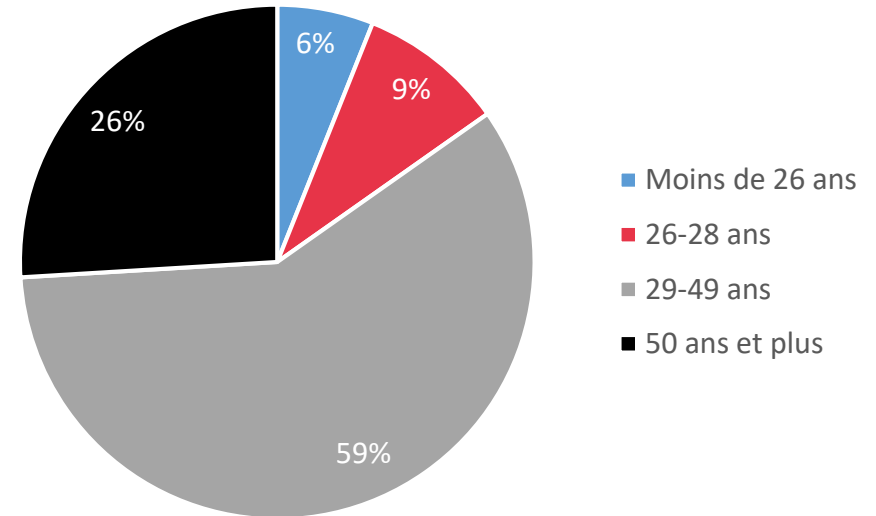
Moyennes annuelles
Individus RSA Vannes
2018 : 1980
2019 : 1929
2020 : 1928

Répartition des bénéficiaires du RSA par âge et par sexe

2019

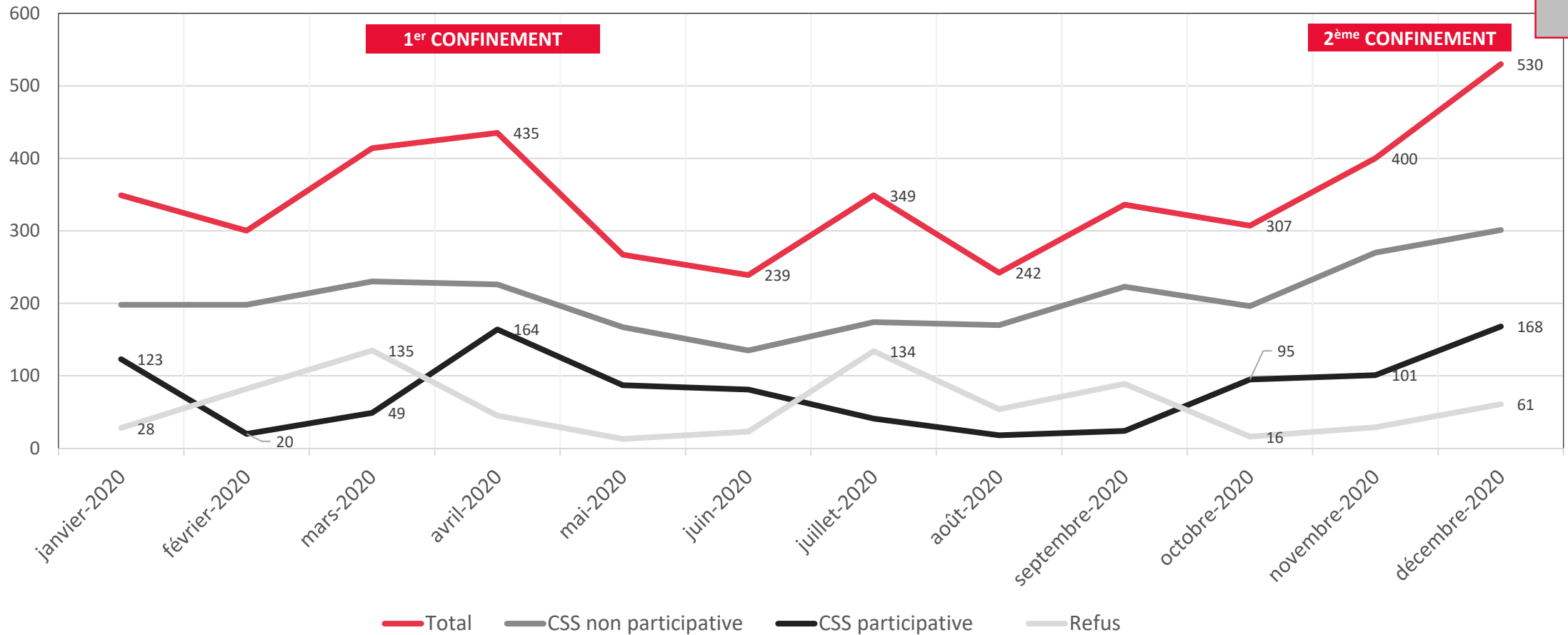


2020



Quelques indicateurs de Population ...

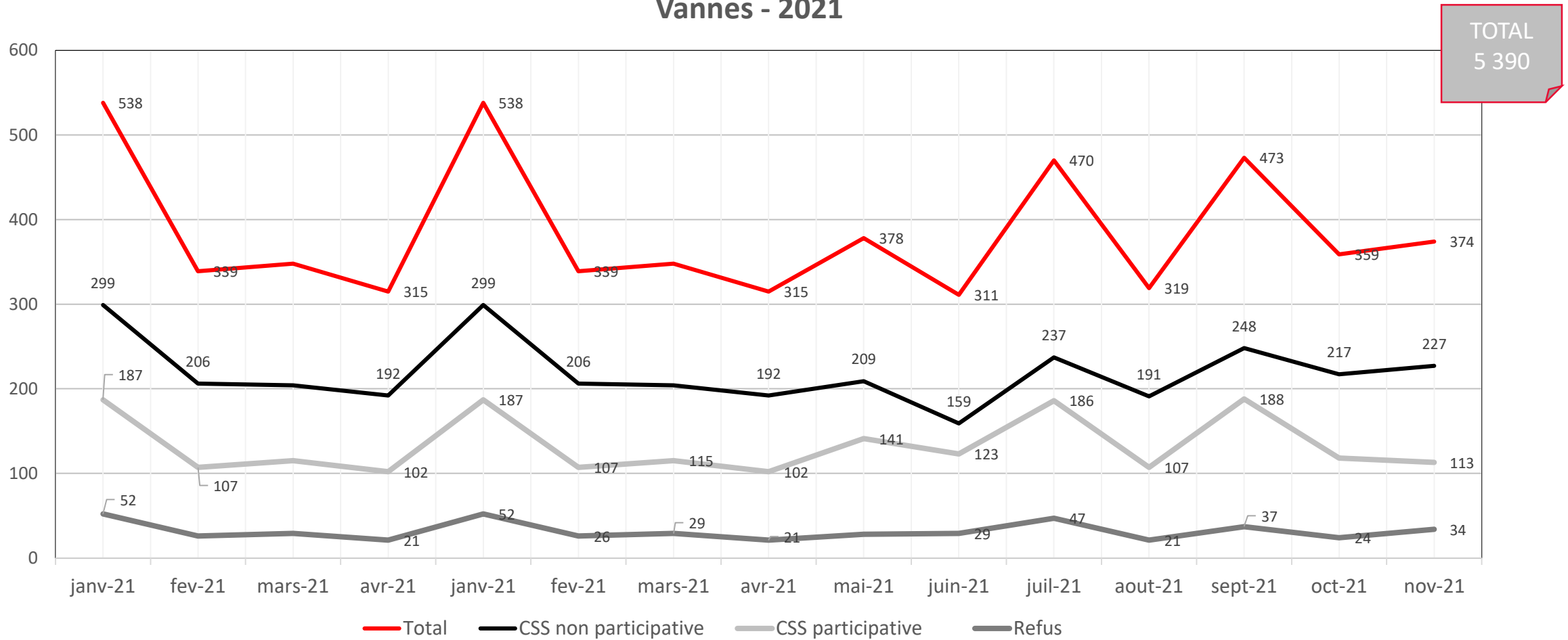
Evolution du nombre de dossiers Complémentaire Santé Solidaire (CSS) traités Vannes - 2020



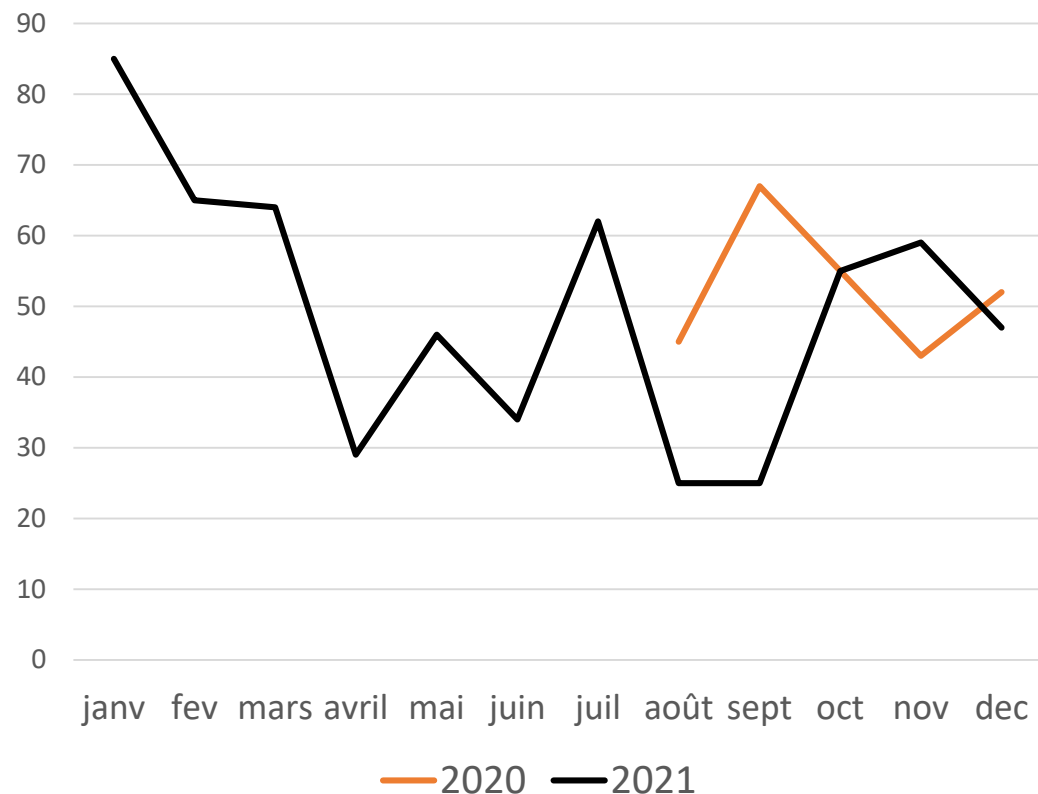
TOTAL
4168

Quelques indicateurs de Population ...

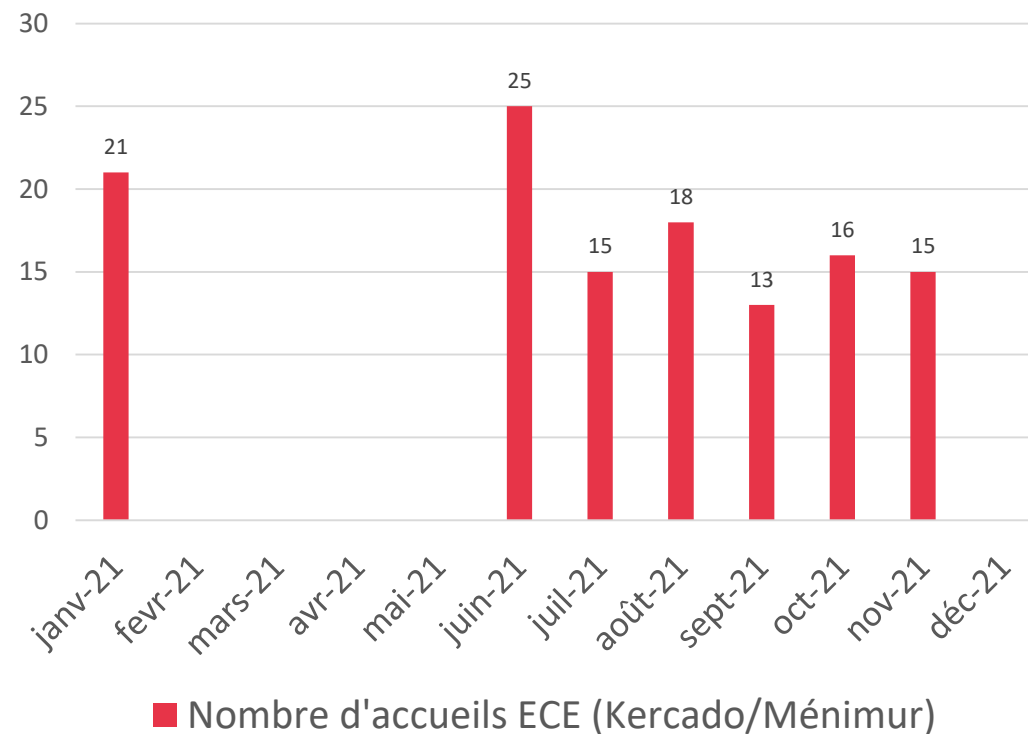
Evolution du nombre de dossiers Complémentaire Santé Solidaire (CSS) traités Vannes - 2021



Nombre de domiciliations accordées



Activité des Espaces Conseil Emploi – 2021

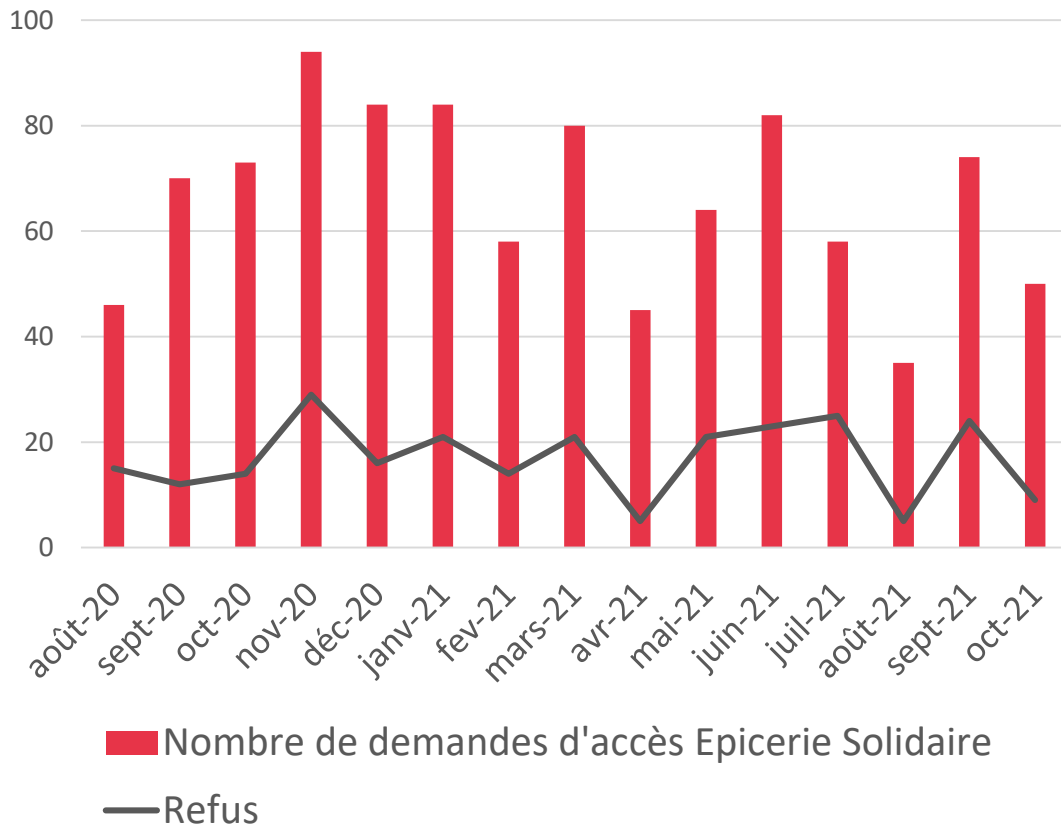


→ **766 personnes** domiciliées soit 583 foyers (966 pers. en 2020 pour 731 foyers).

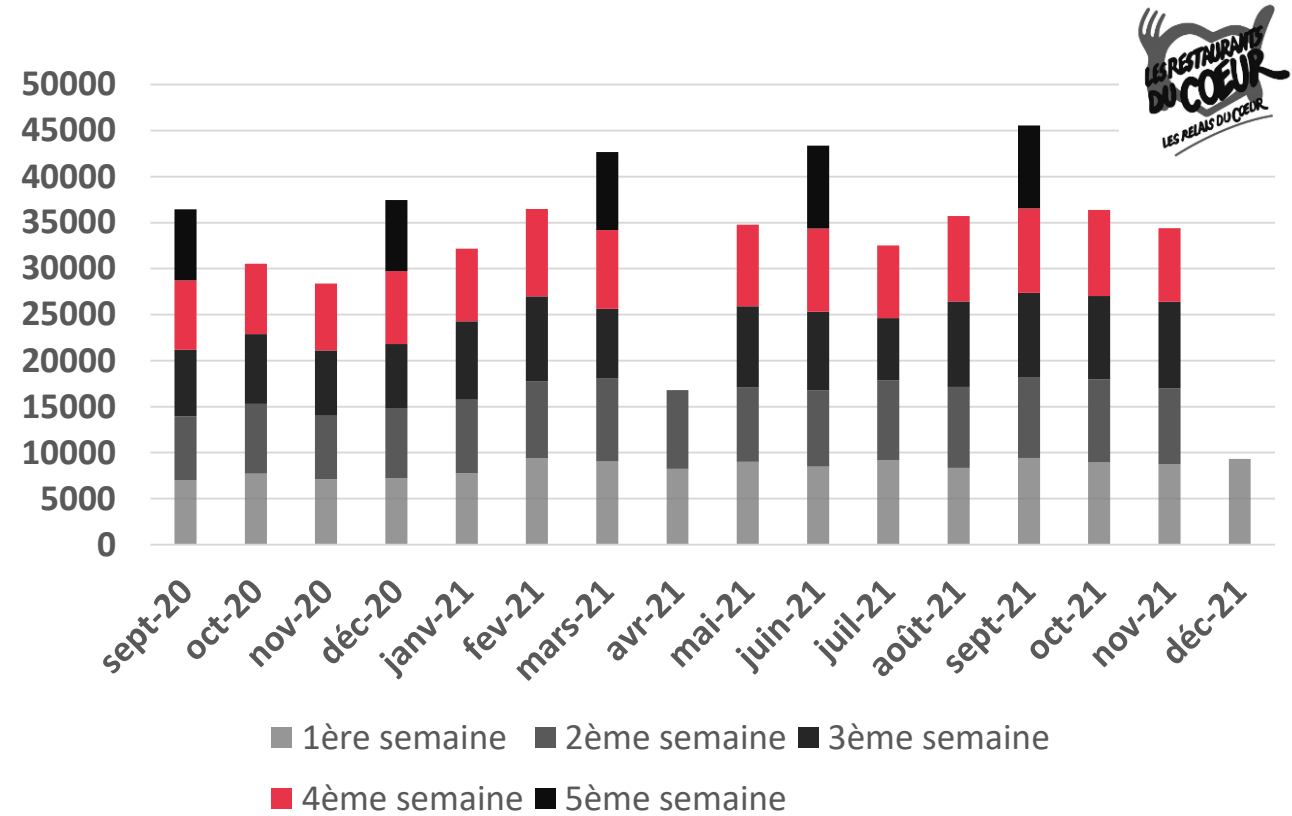
→ 54 sont des jeunes de - 25 ans soit **7% des domiciliations**

Quelques indicateurs sur l'entraide alimentaire

Demandes d'accès à l'Épicerie Solidaire 2020-2021

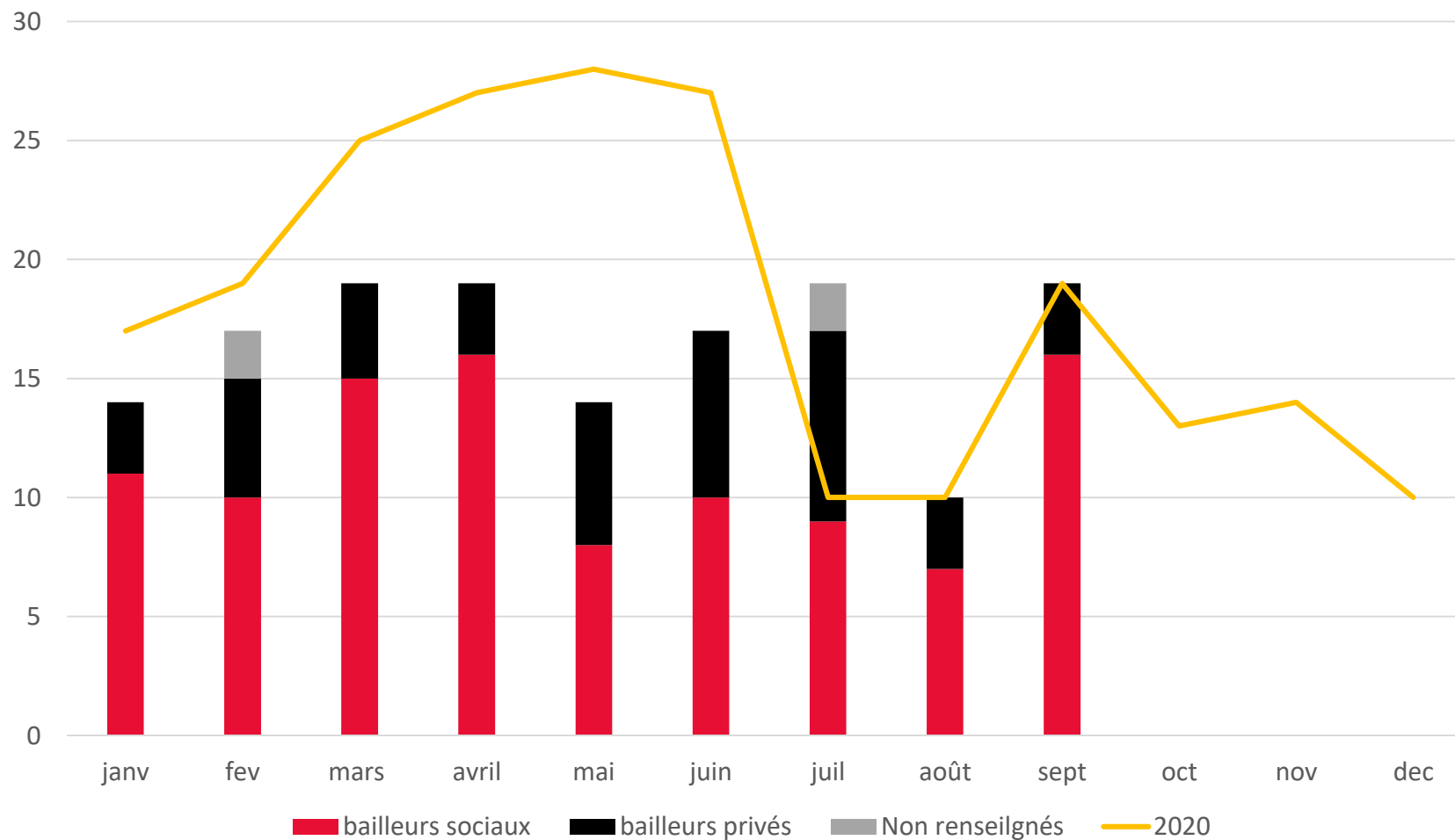
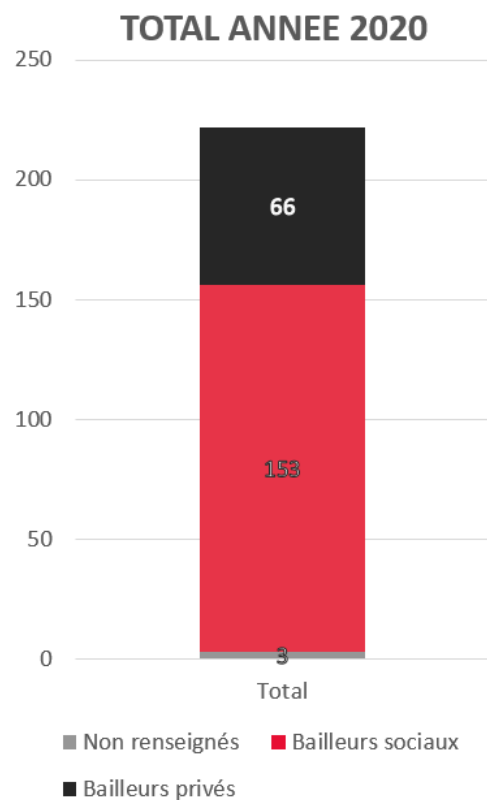


Nombre de repas servis par les Restos du cœur de Vannes – 2020/2021

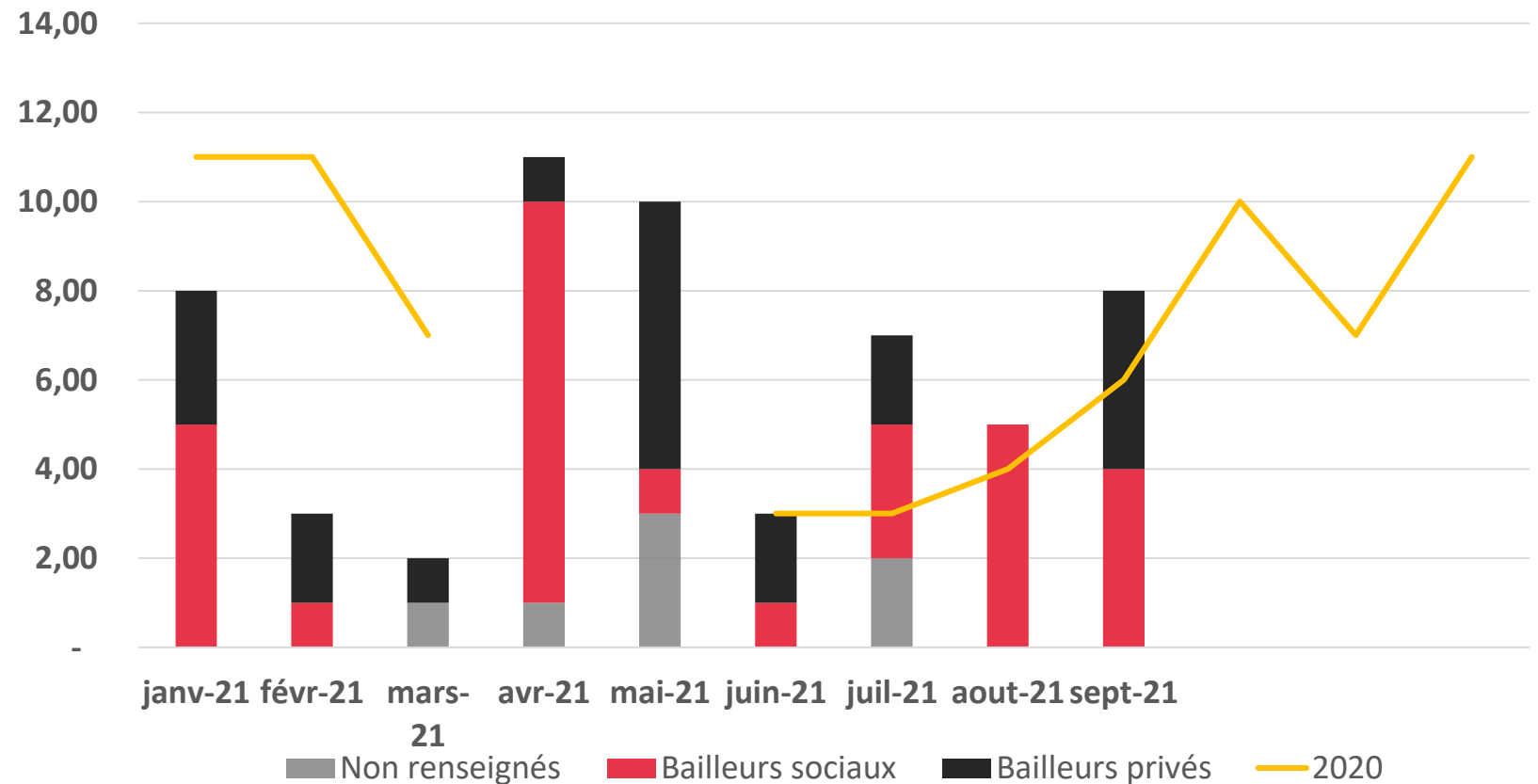
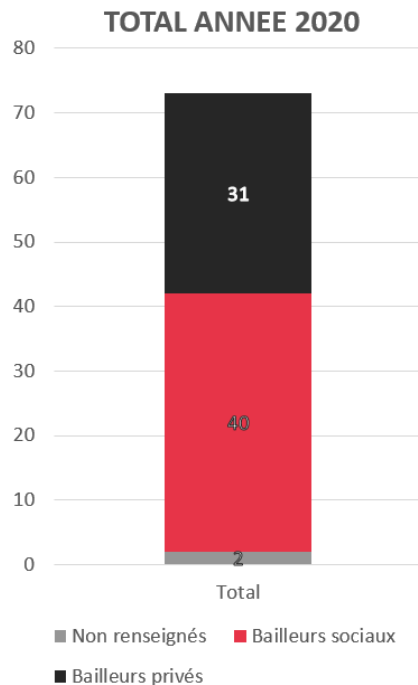


Quelques indicateurs sur le Logement

Evolution des commandements de payer par type de bailleur en 2021



Evolution des assignations par mois, par type de bailleur - Vannes 2021

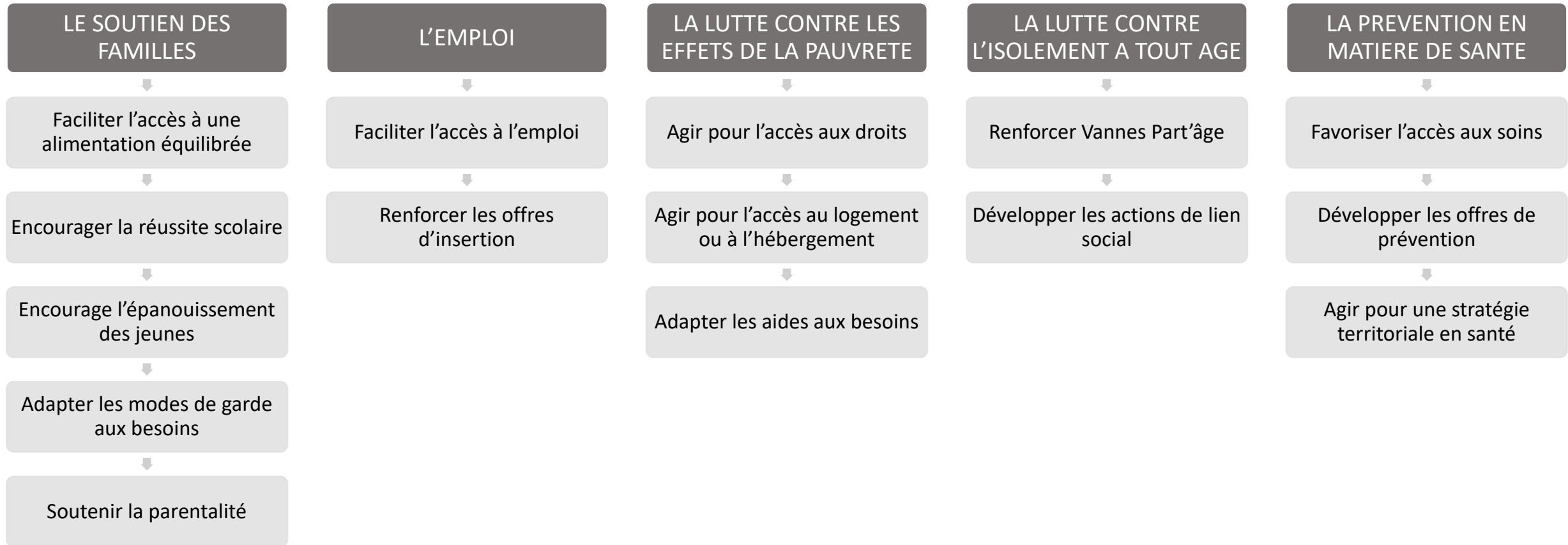


CHAPITRE 2 - 1^{ère} partie

RETOUR SUR LE PLAN D' ACTIONS

Etat des réalisations à partir du programme initial

Le plan d'actions 2021 et les domaines ciblés



Le comité de suivi en charge de ce plan s'est réuni à 2 reprises en 2021. Une rencontre avec le commissaire régional en charge de la lutte contre la pauvreté a également eu lieu le 18 Mai.

1. Le soutien et l'accompagnement des familles – synthèse des actions

ENFANCE	ACTIONS	ETAT DU PROJET / PILOTE	REALISATION
Accès à une alimentation équilibrée	Révision de la grille des Quotients familiaux	Réalisé – FICHE ACTION N° 1	01/01/21
Encourager la réussite scolaire	Définir les priorités d'accès à l'accompagnement à la scolarité	Réalisé – coordination effective avec les écoles et les collèges / 367 enfants accompagnés et 212 bénévoles	Septembre / octobre 2021
	Déployer un parc informatique à destination des familles des QPV	Réalisé – FICHE ACTION N°2	Septembre 2020 et 2021
	Redéfinir les missions du Programme de Réussite Educative (PRE)	Reporté – méthode à définir dans le cadre d'un COPIL réussite éducative	2022
	Faciliter l'accès aux transports en lien avec GMVA (tarification sociale)	Reporté	2022
JEUNES	ACTIONS	ETAT DU PROJET / PILOTE	REALISATION
Encourager la réussite scolaire	Définir une politique d'accueil et développer l'offre de stages au sein des services municipaux	Reporté - DRH	2022
Développer l'offre d'accompagnement des 12/17 ans	Créer une offre de service nouvelle centrée sur la citoyenneté, le développement durable et l'innovation	Reporté - ASP	A définir
	Accueillir des jeunes dans leur parcours d'autonomie, notamment les jeunes accompagnés par l'Aide Sociale à l'Enfance	Réalisé – FOCUS P. 26	2021 / 2023
Accompagner l'accès au 1^{er} emploi	Développer l'apprentissage	En cours - La DRH travaille sur une stratégie visant à développer l'apprentissage au sein des services	2022

1. Le soutien et l'accompagnement des familles – Synthèse des actions

PARENTS	ACTIONS	ETAT DU PROJET / PILOTE	REALISATION
Adapter les modes de garde aux besoins des parents	Ouverture de deux multi-accueils	En cours - Extension du multi-accueil des Capucines – FICHE ACTION N°3	01/01/2022
	Repenser l'offre d'accueil en horaire atypique	En cours - réflexion avec GEPETO et la CAF	2022
	Développer l'offre d'accueil individuel	En cours - Réunion dédiée avec la CAF et la PMI ; crise de vocation dans ce secteur et pression immobilière forte. Travail à réaliser avec les bailleurs sociaux pour prévoir des espaces dédiés à l'ouverture de MAM.	
Créer un lieu ressource pour aborder les questions autour de la parentalité	Créer une maison de la petite enfance	Reporté - DEE	
	S'associer au Département pour l'ouverture d'une maison de la parentalité	En cours - Sans attendre une maison de la parentalité, des actions dans ce domaine existent déjà, il s'agira de les développer et les rendre plus visibles.	

2. L'emploi – synthèse des actions

	ACTIONS	ETAT DU POJET / PILOTE	REALISATION
Faciliter l'accès à l'emploi	Co-piloter le projet TZCLD	Réalisé – FOCUS P. 27	2022 / 2026
	Renforcer le rôle des espaces conseils emplois	En cours – projet en cours d'élaboration	2022
	Initier une étude des situations individuelles des demandeurs d'emploi de Kercado	Annulé - Mobilisation sur le projet Cité de l'emploi – FOCUS P. 28	2022 / 2023
	Développer des actions pilotes de mise en relation employeurs / demandeur d'emploi dans des métiers de niche	Réalisé - FICHE ACTION N°4 opération recrutement au métier d'enduseur	2021
Renforcer les offres d'insertion	Développer les clauses d'insertion dans les marchés publics	Réalisé - FICHES ACTION N°5 À 9	2021
	Développer les supports aux interventions des chantiers d'insertion		

3. Lutter contre les effets de la pauvreté – synthèse des actions

	ACTIONS	ETAT DU PROJET / PILOTE	REALISATION
Agir pour l'accès aux droits	Obtenir la labélisation Point Conseil Budget (PCB)	Réalisé - FICHE ACTION N° 10	2020
	Développer les ateliers d'inclusion numérique	En cours – développement d'une stratégie d'inclusion numérique qui s'appuie sur Clic&Vannes et le conseiller numérique ; visibilité et coordination à développer dans le cadre d'un projet 100% accès aux droits	2022
Agir pour l'accès au logement ou à l'hébergement	Prévenir les expulsions locatives	En cours – FICHE ACTION N°11	2022
	Favoriser l'ouverture d'un centre d'hébergement d'urgence	En cours – les habitants de la cité de Strasbourg ont presque tous été relogés, ce qui permettra de lancer les travaux en vue de la construction du centre (pilotage VGH et Amisep)	2022
	Piloter l'étude sociale et urbaine de Kercado	En cours – FICHE ACTION N°12	2021 / 2022
Adapter les aides aux besoins	Procéder à l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS)	Réalisé – rapport voté en Conseil d'Administration du CCAS	Juin 2021
	Adapter les dispositifs d'aide facultative aux besoins repérés	En cours - notamment sur le volet mobilité	2021
	Renforcer la coordination avec les associations	En cours – FICHE ACTION N°13	2022

4. Lutter contre l'isolement social à tout âge – synthèse des actions

	ACTIONS	DIRECTION / SERVICE PILOTE	REALISATION
Renforcer Vannes Part'âge	Animer le réseau de bénévoles de Vannes Part'âge	En cours	Animation en continu
	Agir sur la santé, la mobilité et le lien intergénérationnel	Réalisé – mise en place d'une action innovante avec des consultations psychologique à domicile FOCUS P. 31	En cours
	Adapter l'offre de service aux réalités du confinement et de la pandémie	En cours - CCAS	Adaptation continue
Développer les actions de lien social	Développer de nouvelles modalités d'actions dans le cadre du confinement	Réalisé – FICHES ACTION N°14 À 17	Nov. 2020
	Ouverture d'un lieu d'animation à Ménimur (Bar de Ménimur)	Réalisé – Ty Colibri a ouvert ses portes en septembre 2021	2021
	Développer l'action « Temps Libre »	En cours – FICHE ACTION N°18	2022

5. La prévention santé – synthèse des actions

	ACTIONS	DIRECTION / SERVICE PILOTE	REALISATION
Favoriser l'accès aux soins	Ouverture du cabinet médical de Ménimur (accès aux soins de 1 ^{er} recours)	Réalisé – installation de 3 médecins généralistes	Janvier 2021
Développer les offres de prévention	Mise en place de consultations gratuites de psychologues	Réalisé – FICHE ACTION N° 19	Nov. 2020
	Développer la médiation en santé avec un poste d'adulte relais	Réalisé – FICHE ACTION N°20 et FOCUS P.32	Janv. 2021
Agir pour une stratégie territoriale en sante	Initier une démarche partenariale en vue d'élaborer un Contrat Local de Santé (CLS)	En cours	2022

CHAPITRE 2 – 2^{ème} partie

FOCUS

Quelques actions phares, pour certaines non prévues au plan d'actions initial

LE SOUTIEN AUX FAMILLES

Le FJT, lieu d'expérimentation pour éviter les sorties sèches de l'ASE

Depuis septembre 2020, le FJT de Kérizac est partenaire du Département pour éviter les sorties sèches de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) en permettant aux jeunes d'expérimenter l'autonomie dans le logement.

Les demandes sont faites par l'inspecteur à l'enfance, pour un mois maximum, pour :

- La mise en autonomie ;
- L'évaluation des capacités du jeunes ;
- L'éloignement du collectif

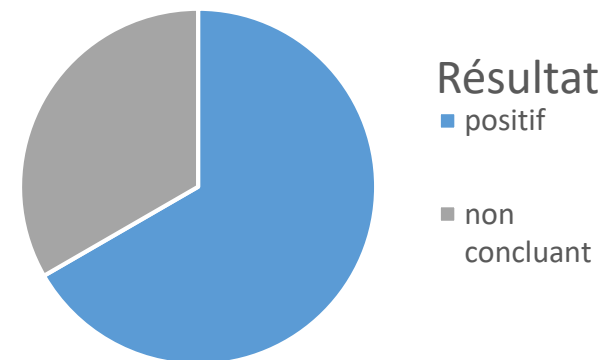
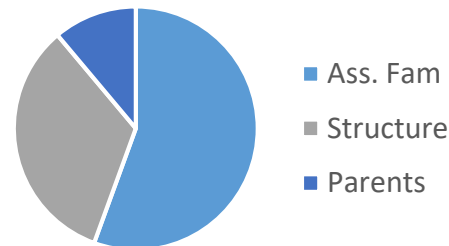
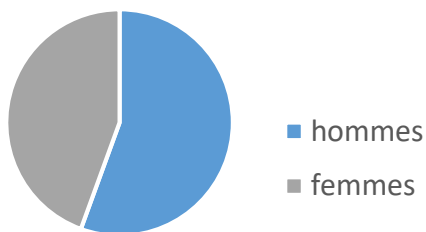
Un jeune peut faire plusieurs séjours, en fonction de ses besoins et de son parcours.

Moyens :

- Un logement de 18 m2 avec cuisine
- L'équipe socio-éducative du FJT

Le public : 12 demandes reçues en 2021 qui ont conduit à 3 expérimentations.

Action reconduite et à développer sur 2022.



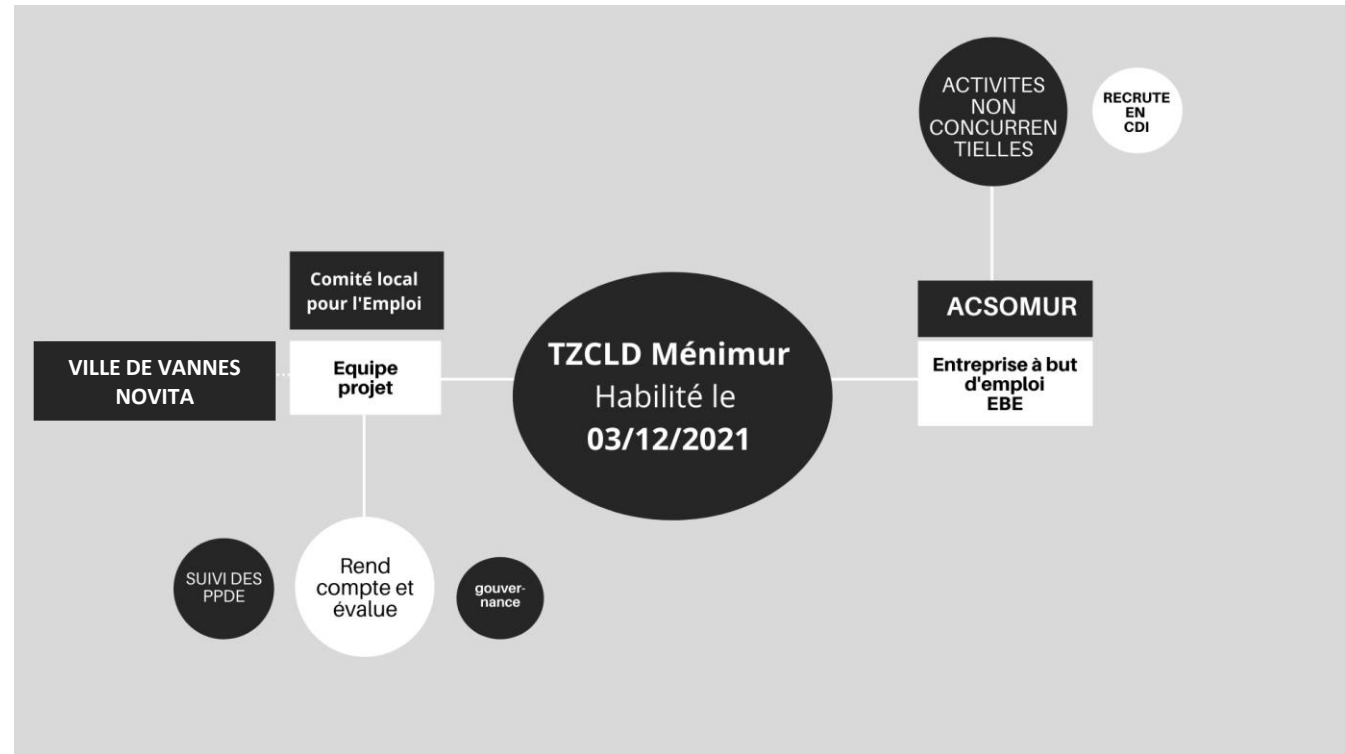
Ménimur devient Territoire Zéro Chômeurs de Longue Durée (TZCLD)

Issu d'une initiative citoyenne portée par des habitants de Ménimur en 2018, accompagné par la Ville de Vannes et de nombreux partenaires, le projet TZCLD a Ménimur a vu sa concrétisation à travers l'obtention de la labélisation TZCLD rapidement après le dépôt du dossier de candidature. Le territoire a été officiellement labélisé le **3 Décembre 2021**.

Pour les 5 prochaines années, le territoire va pouvoir participer à cette expérimentation nationale dont l'objectif majeur est de proposer un emploi utile à chaque personne privée d'emploi sur le quartier.

L'expérimentation va se dérouler sous le pilotage du Comité Local pour l'Emploi (CLE) et sera sous la conduite opérationnelle de 2 acteurs majeurs :

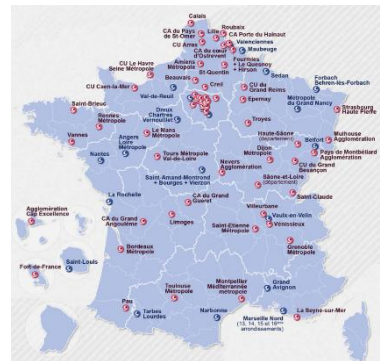
- **l'Entreprise à But d'Emploi** portée par l'association ACSOMUR
- **L'équipe projet** dont le fonctionnement est assuré par 2 salariés de NOVITA et 1 chargé de mission Insertion de la Ville de Vannes.



Le 17 mai dernier L'Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires (ANCT) a lancé un appel à projet (2ième phase d'expérimentation) en direction des collectivités ayant sur leur territoire un ou plusieurs Quartiers Prioritaires Politiques de la Ville (QPV).

La rédaction de cette lettre d'intention a été formulée le 30 juin sur la base d'un partenariat Etat, Ville de Vannes (DSU) et Pôle Emploi.

Pendant l'été, l'ANCT a retenu Vannes et ses 2 QPV dans le cadre de la seconde phase d'expérimentation : 60 autres territoires ont été labellisés. Vannes fait donc partie des 84 cités de l'emploi.



La labellisation Cité de l'emploi permet de percevoir une dotation territoriale de 100 000 €/an sur 2 exercices 2021 et 2022.

Cette enveloppe finance 3 grandes catégories d'actions :

Catégories d'actions	Illustrations
Animation territoriale partenaires Ville-Emploi	<ul style="list-style-type: none"> • Postes d'animateurs • Animation / méthodologie d'animation territoriale • Actions de communication...
Coordination de parcours (mobilisation des « briques » proposées dans le droit commun)	<ul style="list-style-type: none"> • Postes de référents de parcours (suivi de cohorte, logique d'approche globale) • Postes de coordination des référents de chaque opérateur / animation du travail en équipe (logique d'intensification du recours au droit commun) • « Aller-vers » : actions de raccrochage / médiation
Ingénierie dédiée pour un public pré-identifié (dans une logique de cohorte, et de complémentarité au droit commun)	<ul style="list-style-type: none"> • Solutions / actions visant à lever les freins périphériques (garde d'enfant, mobilité...), fonds de soutien... • Accompagnement individuel sur une typologie d'actions repérées comme manquantes (coaching emploi, parrainage...)

Depuis mi-septembre, **une équipe projet** est en place, composée des partenaires suivants :

- DSU
- Etat (DDETS, déléguée du Préfet)
- GMVA
- Pôle emploi
- Région
- Département

Ses objectifs :

- Travailler sur un diagnostic territorial ;
- Proposer une feuille de route : celle-ci doit décliner les principaux axes d'intervention que les partenaires identifie comme prioritaires ;
- Animer le réseau des partenaires et les fédérer afin de décloisonner les différents dispositifs ;
- Veiller à la bonne articulation avec les dispositifs existants dont TZCLD.

Le Job Dating à La Rabine

Il s'agit de la 1^{ère} action portée par la Cité de l'emploi : opération d'envergure pour faciliter la mise en lien d'entreprises ou services qui peinent à recruter avec des demandeurs d'emplois.

Rencontre avec les employeurs, simulateurs de conduite, découverte des métiers, le tout dans un cadre original, le Stade de la Rabine et en partenariat avec le RCV. Une journée qui a rempli ses objectifs :



- 29 employeurs mobilisés ;
- Un centaine d'offres d'emploi ;
- 141 demandeurs d'emplois présents.

Et qui a donné quelques résultats (qui seront évalués à +6 mois) :

- 3 recrutements directs ;
- 14 entretiens de confirmation ;
- 11 PMSMP ;
- 4 AFPR.

DEVELOPPER L'OFFRE D'HEBERGEMENT A TRAVERS UN DISPOSITIF DE LOGEMENTS SOLIDAIRES

Une rencontre a été organisée fin septembre, associant :

- La fondation Abbé Pierre
- Les élues de référence, Mme Le Pape et Mme Schmid
- GMVA
- La direction de l'urbanisme
- Le CCAS

La Fondation Abbé Pierre a pu expliquer le dispositif de commodat et partager son expérience sur d'autres territoires comme Rennes ou Saint-Brieuc, avec différents types de biens et notamment avec des biens mis à disposition gratuitement par des promoteurs immobiliers .

Le rôle du CCAS sera le suivant :

- Financer une partie des charges (eau et énergie)
- Mobiliser l'action Ty Lab sur les consommations et la gestion du logement
- Mobiliser les associations caritatives pour l'accompagnement des familles (elles ont d'ores et déjà répondu favorablement au CCAS pour participer à ce projet)

Le rôle de la Ville sera de mobiliser 1 ou 2 promoteurs immobiliers pour la mise à disposition d'un bien **dès 2022**.

Les prochaines étapes du projet :

- Rédiger une charte d'occupation des logements ;
- Trouver un 1^{er} bien ;
- Accompagner une 1^{ère} famille.

LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT A TOUT AGE

Agir sur la santé, la mobilité et le lien intergénérationnel

Mise en place de consultations à domicile de psychologue ou psychosomato thérapeute pour les personnes âgées isolées

Les objectifs :

- Proposer aux usagers du service Maintien à Domicile du CCAS (SAAD, portage de repas et du dispositif de lutte contre l'isolement nommé « Vannes Part'âge ») des temps d'accompagnement individualisés et à domicile.
- Répondre aux besoins d'une population fragile, ayant des difficultés de mobilité et/ou d'accès aux services (financières, santé, ...).
- Offrir un temps d'accompagnement et d'écoute afin de se sentir moins isolé.
- Permettre aux personnes de s'exprimer sur leurs difficultés, les accompagner pour (re)trouver la ressource nécessaire pour « aller vers » (renouer des liens distendus avec famille/amis, reprendre une activité, faire appel au service de lutte contre l'isolement Vannes Part'âge pour leur permettre de rompre leur isolement, ...).

1 à 6 consultations gratuites et à domicile

Expérimentation au 1^{er} semestre 2022

Coût total du projet : 15 840€
Financement ARS : 12 672€

LA PREVENTION EN MATIERE DE SANTE

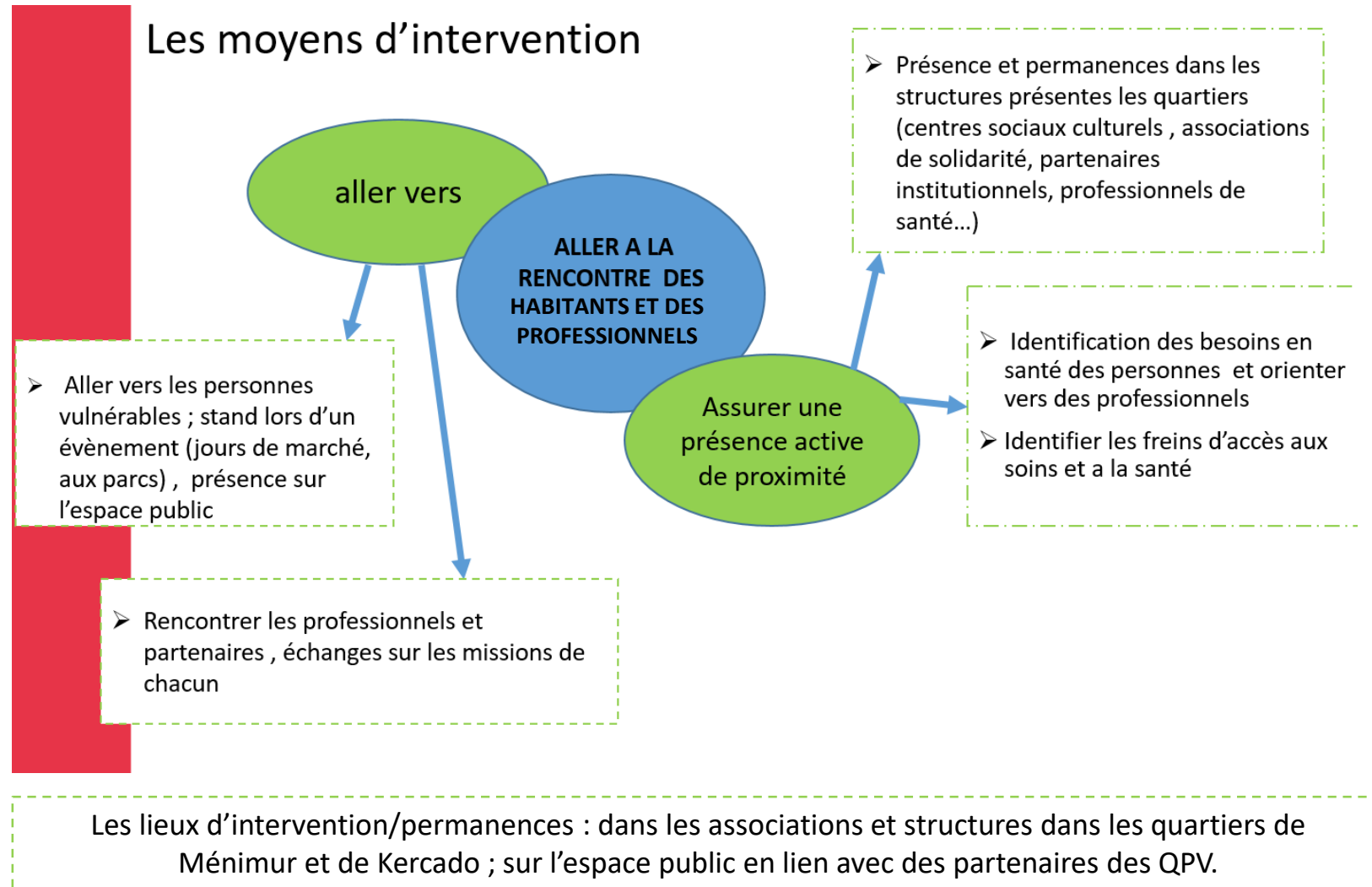
Développer la médiation en santé avec un poste d'adulte relais

La médiation en santé désigne la fonction d'interface assurée entre les personnes vulnérables éloignées du système de santé et les professionnels intervenant dans le parcours de santé afin de faciliter :

- l'accès aux droits, à la prévention et aux soins, assurés auprès des publics les plus vulnérables ;
- la sensibilisation des acteurs du système de santé sur les obstacles du public dans son accès à la santé.

Elle vise à favoriser leur autonomie dans le parcours de santé en prenant en compte leurs spécificités.

Les moyens d'intervention



LA PREVENTION EN MATIERE DE SANTE

Développer la médiation en santé avec un poste d'adulte relais

La médiatrice a été recrutée par le CCAS et a intégré l'équipe du Relais Prévention Santé au 1^{er} trimestre 2021. Elle est présente de diverses manières sur les QPV :

Présence dans les structures depuis septembre :

- **NOV'ITA** : le 1^{er} lundi matin du mois et lors des formations
- **CUISINIERS SOLIDAIRES** : jeudi AM 1 fois par mois
- **MINE DE RIEN** : 2^{ème} et 4^{ème} mardi AM
- **EPICERIE SOLIDAIRE** : 2^{ème} lundi AM du mois
- **CSC Ménimur** : Porte ouverte
- **CSC Kercado** : Sport pour elles – jeudi soir une fois par mois

Présence sur les marchés

Kercado, le jeudi matin
Ménimur, vendredi matin



Nombre de permanences réalisées : 11
Nombre de personnes rencontrées : 15
Nombre d'entretiens en individuel : 17

Type de demandes :

- Renouvellement de carte vitale
- Demandes C2S et mutuelles
- Recherches de professionnels de santé : médecin traitant, dentiste, dermatologue, gynécologue, diététicienne
- Difficultés financières/soins

CHAPITRE 3 - LES PRIORITES D' ACTIONS

#2022

1. Accompagner les familles

ENFANCE	ACTIONS	PILOTE	CALENDRIER
Accès à une alimentation équilibrée	Refonte des grilles tarifaires	Conseil de gestion	2022 / 2023
Encourager la réussite scolaire	Redéfinir les missions du Programme de Réussite Educative (PRE)	DSU	2022
JEUNES	ACTIONS	PILOTE	CALENDRIER
Accompagner l'accès au 1^{er} emploi	Développer l'apprentissage	DRH	2022
PARENTS	ACTIONS	PILOTE	CALENDRIER
Adapter les modes de garde aux besoins des parents	Proposer une offre de service pour les modes de garde à horaire atypique	DEE	2022
	Développer l'offre d'accueil collectif en multi-accueil	DEE	2022 / 2023
Créer un lieu ressource pour aborder les questions autour de la parentalité	Participer à l'animation de la CTG à l'échelle intercommunale et y intégrer les projets sur la parentalité	DEE	2022 / 2023

2. Agir pour l'emploi

	ACTIONS	PILOTE	CALENDRIER
Faciliter l'accès à l'emploi	Co-piloter le projet TZCLD et accompagner l'ouverture de l'EBE	DSU	2022 / 2026
	Repenser le rôle des Espaces Conseils Emplois en tant que lieu ressource de l'accès à l'emploi	DSU	2022
	Piloter la mise en œuvre de la Cité de l'emploi	DSU	2022 / 2023
	Faciliter l'accès aux aides au permis de conduire en assurant une meilleur lisibilité et coordination des dispositifs	DSU	2022
Renforcer les offres d'insertion	Développer les partenariats avec les organisations patronales afin d'encourager les chefs d'entreprises à répondre aux appels d'offre comprenant des clauses sociales	DSU	2022

3. Lutter contre les effets de la pauvreté – synthèse des actions

	ACTIONS	PILOTE	CALENDRIER
Agir pour l'accès aux droits	Faire de Vannes un territoire « 100% accès aux droits » dans le cadre d'une démarche innovante sur le plan numérique et multi-partenaire	CCAS	2022
	Cartographier les acteurs et moyens déployés sur le territoire en termes d'accompagnement social	CCAS	2022
Agir pour l'accès au logement ou à l'hébergement	Prévenir les expulsions locatives	CCAS	2022
	Renforcer le lien avec les bailleurs sociaux pour une meilleure coordination en faveur des publics fragiles domiciliés ou accompagnés par le CCAS	CCAS	2022
	Mettre en œuvre les projets de logements solidaires (Fondation Abbé Pierre et Mobilisation du parc privé)	CCAS	2022
	Mobiliser les dispositifs de soutien aux locataires et être vigilant à la qualité des logements et les risques potentiels sur la santé	CCAS – Mission hygiène Ville de Vannes	
Adapter les aides aux besoins	Renforcer la coordination avec les associations caritatives dans le domaine de l'attribution d'aides et secours	CCAS	2022
Evaluer l'impact de la politique de la Ville	Piloter l'évaluation du contrat cadre de la politique de la Ville dans toutes ses dimensions et évaluer son impact auprès des habitants des 2 quartiers	DSU	2022

4. Lutter contre l'isolement social à tout âge – synthèse des actions

	ACTIONS	PILOTE	CALENDRIER
Développer les actions de lien social	Piloter la création d'une structure d'animation de la vie locale sur le quartier de Beaupré Lalande	ASP	2022 / 2023
	Former les agents et les bénévoles à l'écoute téléphonique	CCAS	2022 / 2023
	Apporter une attention particulière à l'isolement des jeunes (15/20 ans)	RPS	2022

5. Agir en matière de prévention et de santé

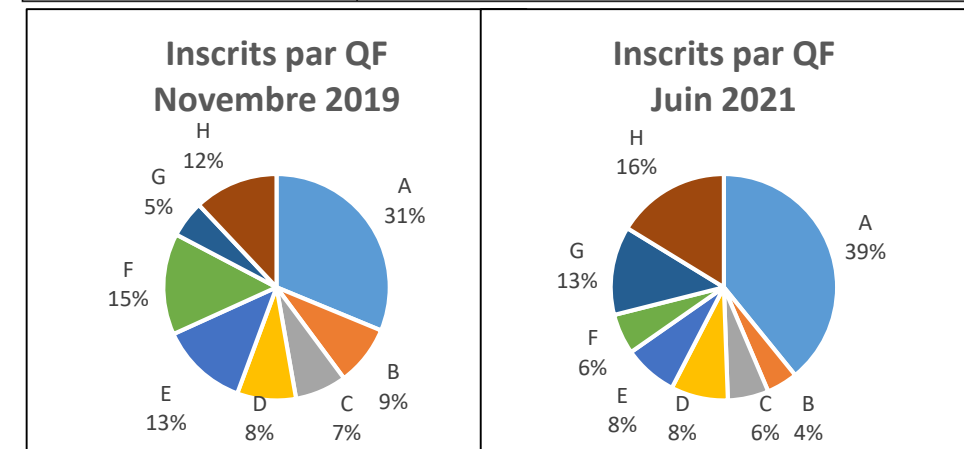
	ACTIONS	DIRECTION / SERVICE PILOTE	REALISATION
Favoriser l'accès aux soins	Questionner l'accès aux soins de 1 ^{er} niveau sur le quartier de Kercado	CCAS - RPS	2022
Agir pour une stratégie territoriale en sante	Initier une démarche partenariale avec GMVA en vue d'élaborer un Contrat Local de Santé (CLS)	CCAS	2022

ANNEXES - FICHES ACTIONS

Retours en détail sur le plan d'actions 2021

Diagnostic, contexte et enjeux de l'action	<p>La Ville de Vannes propose pour tous ses services une tarification sociale, c'est-à-dire une grille de tarifs adossée à une grille de quotients familiaux. La grille s'étend de H (tarif le plus bas) à A (tarif le plus élevé).</p> <p>Depuis 2015, la grille des QF n'a pas été revue et on observe un glissement des familles des tranches les plus basses vers la tranche supérieure, sans pour autant que le niveau de vie de la famille ait évolué.</p> <p>En 2018, La mise en place de la récupération des QF CAF de manière automatique a permis de lutter contre le non recours. En effet, on a observé une augmentation du nombre de ménages ayant intégré la catégorie H à compter de 2018 (+60 ménages).</p>
Objectifs visés	<p>Permettre aux familles avec de faibles ressources d'accéder aux tranches de tarification les plus basses ;</p> <p>Encourager les inscriptions à la cantine municipale avec des tarifs attractifs ;</p> <p>Assurer une mise à jour annuelle de la grille.</p>
Mise en œuvre de l'action : étapes et contenu	Délibération au conseil municipal de décembre 2020 pour une application en janvier 2021
Public Concerné	Tout vannetais inscrit à un service payant
Calendrier	Janvier 2021
Lieu de l'action	Vannes
Budget prévisionnel	Impact estimé autour de 50 000€

INDICATEURS DE SUIVI	
Nombre et type de personnes inscrites	Evolution du nombre de ménages inscrits dans la tranche H Evolution du nombre de repas facturés par tranche
Nombre et type de participants	
Nombre et type de partenaires	
Autres indicateurs en fonction de l'action	La comparaison des inscriptions se fera entre 2019 et 2021, l'année 2020 étant été très impactée par la crise sanitaire liée à la COVID et notamment la fréquentation de la restauration scolaire du fait des différents confinements.
EVALUATION	
Points Forts	Augmentation du nombre de familles en tranches G et H : de 17% en 2019 à 29% des familles en 2021
Points à améliorer	Mode de révision annuel des tranches de quotients
Perspectives / renouvellement	Révision de toute la grille avec l'arrivée du conseil de gestion ; perspective 2022



Diagnostic, contexte et enjeux de l'action	<p>Dans le cadre du premier confinement 2020, le gouvernement a débloqué en avril 2020 une enveloppe financière afin de permettre aux collectivités qui le souhaitent de pouvoir faire l'acquisition de matériel informatique de prêts pour les familles non équipées des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville.</p> <p>Suite à la décision de la Municipalité de juin 2020 et du Conseil d'administration du CCAS de septembre 2021 d'adhérer au dispositif dans le cadre du Programme de Réussite Educative de Vannes, les services de l'Etat ont procédé au versement d'une subvention d'un montant de 7 575 € au CCAS de Vannes.</p> <p>Sur la base de cette subvention, le CCAS de Vannes a fait l'acquisition en octobre 2020 de 35 ordinateurs fixes reconditionnés et de 10 ordinateurs portables reconditionnés auprès de l'association Défis basée à Lanester. Suite à la confirmation de la commande début octobre 2020, le matériel en question a été livré au PRE fin octobre 2020.</p>
Objectifs visés	<p>Favoriser la continuité scolaire et éducative</p> <p>Permettre l'accès des enfants et des jeunes non équipés aux ressources pédagogiques dématérialisées des établissements scolaires</p>
Mise en œuvre de l'action : étapes et contenu	<p>Le travail de recensement commencé par l'équipe du PRE dès le premier confinement puis à compter de la rentrée de septembre 2020 en lien avec les équipes enseignantes des écoles des quartiers prioritaires, les équipes des centres socioculturels de Ménimur et Kercado, les éducateurs de prévention de la Sauvegarde et quelques partenaires associatifs des quartiers concernés a permis de contacter les 45 familles ciblées respectivement sur chacun des quartiers en faisant le choix de commencer par les familles de lycéens et de collégiens pour poursuivre par les familles d'enfants scolarisés en primaire.</p> <p>Les contacts pris avec les familles ciblées ont permis d'affiner la réalité de l'équipement de certaines familles mais également pour certaines d'entre elles d'exprimer les difficultés qu'elles rencontraient avec leur matériel : pannes, problèmes de connexion, indisponibilité momentanée du matériel. Ces familles ont en général pu être accompagnées sur la remise en état de leur matériel, voire solliciter des aides financières si nécessaires pour le faire (3 dossiers d'aides facultatives CCAS notamment).</p>

	<p>Dès ce premier contact, une dizaine de familles a refusé la proposition de prêt du fait de la responsabilité que cela pouvait représenter ou parce qu'elles n'en éprouvaient pas le besoin.</p> <p>La première remise de matériel s'est faite le 05 novembre 2020 lors de rendez-vous individuels de présentation du matériel assurés pour Kercado par le coordonnateur du PRE, et pour Ménimur, avec l'appui de l'équipe d'animation du centre Henri Matisse puisque le contexte sanitaire ne nous a pas permis de structurer les temps de formation/remise du matériel en petits collectifs qui étaient prévus durant les vacances de la Toussaint.</p> <p>Du fait du reliquat de matériel fixe disponible fin 2020, des articles ont été passés dans les journaux de quartiers « Résonances » et « Bruits de quartiers » afin que les familles intéressées mais qui n'auraient pas été identifiées dans le premier travail de recensement puisse formuler leur demande d'équipement. Suite à la parution de ces articles, 5 familles ont contactés le service dont certaines du secteur de Conleau/Cliscouet.</p>
Partenaires	<p>Etablissements scolaires des 1^{ers} et 2^{ème} degrés des quartiers prioritaires Equipe de Réussite Educative Centres socioculturels Educateurs de prévention Centres d'accueil des demandeurs d'asile Acteurs institutionnels et associatifs des quartiers prioritaires Clic & Vannes Association Defis</p>
Public Concerné	<p>Enfants et jeunes des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville scolarisés avec une priorité donnée aux lycéens et aux collégiens</p>
Calendrier	<p>Année scolaire avec prêts possibles à tout moment de l'année en fonction de la disponibilité de matériel</p>
Lieu de l'action	<p>Prioritairement, au sein des quartiers de Ménimur et de Kercado</p>
Budget prévisionnel	<p>Investissement : 7 575 € Fonctionnement : équipe Réussite Educative</p>

INDICATEURS DE SUIVI	
Nombre et type de personnes inscrites	<p>45 familles ciblées et contactées individuellement sur chaque quartier prioritaire 42 familles concernées par un prêt de matériel</p> <p>Si compte-tenu des modalités de construction des listings de familles non équipées à l'échelle de chacun des quartiers prioritaires, la question des ressources de la famille n'était pas l'élément premier pris en compte dans le ciblage des familles à contacter, il n'en reste pas moins vrai que le QF des familles bénéficiaires confirme bien que le prêt de ce matériel est aller vers la cible prioritaire du dispositif, à savoir les familles les plus fragiles économiquement.</p> <p>Sur les 29 familles bénéficiaires d'un prêt de matériel ayant faits calculer leur quotient familial auprès de l'Accueil Unique de la Ville, 45 % ont des ressources inférieures à 391 € par part. Si on agrège les quotients F à H, ce taux passe à 86 %.</p> <p>A 64 %, les familles concernées étaient des familles ayant au moins trois enfants scolarisés. Au-delà de la nécessité de disposer d'un équipement doté d'une webcam, si les besoins sont différents selon le niveau de scolarité des enfants de la fratrie, le fonctionnement arrêté par les établissements secondaires sur le dernier confinement 2021 pouvait entraîner pour une même fratrie, la nécessité de disposer au même moment du même équipement pour le même besoin.</p>
Nombre et type de participants	42 prêts ont été réalisés entre novembre 2020 et avril 2021. Sur la même période, nous avons enregistré 6 retours.
Nombre et type de partenaires	7 établissements scolaires (primaires et collèges) 2 centres socioculturels Acteurs associatifs et institutionnels des QPV
EVALUATION	
Points Forts	Offre de prêt qui répond à un besoin réel et agit de façon concrète sur la lutte contre la fracture numérique

	Service qui se met à la disposition des familles dans un posture d' « aller vers » qui permet une entrée en contact souple et un travail sur des réponses concrètes aux problématiques qu'ils rencontrent
Points à améliorer	<p>Nécessité de compléter les équipements proposés (Webcam/micro sur les ordinateurs fixes) et de renforcer les parcs en ordinateurs portables.</p> <p>Renforcer l'offre de formation à destination des adultes dès la remise du matériel</p>
Perspectives / renouvellement	<p>Les familles qui expriment le souhait de conserver le matériel pour une nouvelle année scolaire peuvent le faire sur la base d'une nouvelle convention.</p> <p>Un nouveau recensement est fait avec les établissements scolaires en début d'année scolaire.</p>

Diagnostic, contexte et enjeux de l'action	<ul style="list-style-type: none">- Beaucoup de demandes en multi accueil et peu de places à proposer.- Adapter l'offre de service au besoin de la population.- Augmenter la capacité d'accueil de 16 à 30 places dont 2 places AVIP (à vocation d'insertion professionnelle) en lien avec Pôle emploi et la Mission locale.
Objectifs visés	Développer l'accueil collectif pour permettre aux parents de reprendre leur activité professionnelle.
Mise en œuvre de l'action : étapes et contenu	<ul style="list-style-type: none">- Printemps 2021 : plan REBOND porté par la CAF.- Juin 2021 : réalisation des plans, déplacement de l'ALSH.- De juillet 2021 à décembre 2021 : travaux d'aménagement.
Partenaires	<ul style="list-style-type: none">- CAF- Conseil départemental du Morbihan.
Public Concerné	Familles vannetaises avec enfants âgés de 2 mois et demi à 3 ans (jusqu'à 6 ans pour les enfants en situation de handicap).
Calendrier	Début 2022
Lieu de l'action	Multi accueil des Capucines
Budget prévisionnel	380 000 €

Diagnostic, contexte et enjeux de l'action	<p>Les entreprises ont un besoin identifié en terme de recrutement auquel elles ne trouvent pas de solution à ce jour.</p> <p>A cet effet, le DSU (Développement Social urbain) de la ville de Vannes a sollicité divers prescripteurs afin de cibler, de manière individuelle, les demandeurs d'emploi potentiellement intéressés. Pour se faire, la FFB (Fédération Française du Bâtiment) a transmis des documents de présentation sur le métier d'enduseur de manière à rendre la présentation la plus factuelle possible. Chaque candidat a donc pu visionner une vidéo et échanger en amont avec son prescripteur. Le choix de se positionner ou non sur cette action appartenait donc au demandeur d'emploi.</p>
Objectifs visés	<p>Inverser le processus de mise en relation des demandeurs d'emploi Vannetais avec les entreprises participantes.</p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ Valoriser le métier d'enduseur en communiquant sur les savoir-faire afin de redonner une identité au métier. ↳ Que les entreprises transmettent en interne la technicité et l'habileté nécessaires à ce métier en formant le salarié. ↳ Permettre aux demandeurs d'emploi de découvrir concrètement ce métier de manière factuelle et d'échanger avec les chefs d'entreprises : valorisation, parcours, montée en compétences, avantages financiers et sociaux, ... ↳ Mobilisation du service du Développement Social Urbain et de ses partenaires afin de proposer une cohorte d'une vingtaine de candidats potentiels. <p>↳ 6/7 postes à pourvoir.</p>
Mise en œuvre de l'action : étapes et contenu	<p>Perspectives :</p> <p>Après une période en immersion, l'entreprise peut s'engager à former en interne les candidats.</p> <p>Une action d'A2I (Entreprise de Travail temporaire d'Insertion de Lorient) est venue enrichir cette action. La structure proposait, sur cette même période, la mise en place de contrats de professionnalisation (poseur en isolation thermique par l'extérieur) en partenariat avec certaines des entreprises déjà mobilisées sur notre action.</p> <p>Il a donc été décidé de mutualiser les 2 opérations et ainsi ouvrir le champ des possibles pour les candidats.</p> <p>Aides mobilisables par Pôle Emploi en fonction des besoins :</p> <ul style="list-style-type: none"> - AFPR (Action de Formation Préalable au Recrutement) : L'entreprise devient organisme de formation pour 400 heures maximum (5.00 €/h). Valorisation de la formation interne avec un engagement sur un CDD de 6 mois minimum.

	<ul style="list-style-type: none"> - Plan de relance pour les – de 26 ans : Aide à l'embauche. - PMSMP (Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel) : Stage d'immersion. - Emplois francs : Aide à l'embauche des demandeurs d'emploi qui résident sur les Quartiers Prioritaires de la Politique de la ville. <p>Déroulement : La journée s'est découpée en 2 temps :</p> <p>① : Rendez-vous sur le chantier le matin :</p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ Démonstration par les professionnels sur un chantier situé à Saint-Avé ↳ Illustration et expérimentation au métier d'enduseur par les candidats <ul style="list-style-type: none"> ↳ Témoignages des salariés des entreprises ↳ Echanges avec les chefs d'entreprises de manière informelle (valorisation, montée en compétences, parcours, ...) ↳ Présentation par la FFB (Fédération Française du Bâtiment) de la convention collective et de ses avantages. ↳ Présentation par A2I du contrat pro : Poseur en isolation thermique par l'extérieur. <p>② JOB DATING l'après-midi – Recrutement</p>
Partenaires	<p>Partenaires</p> <p>Pôle Emploi FFB (Fédération Française du Bâtiment)</p> <p>Entreprises participantes</p> <p>Marbel Breiz 56 – Embell façade – Pro Ravalement – Barros Façades – LV Rénovation.</p> <p>Prescripteurs sollicités :</p> <p>Espace Conseil Emploi, ville de Vannes – Pôle Emploi – Mission Locale Pays de Vannes – Sauvegarde 56 – centres sociaux de Ménémur et Kercado – Vannes Relais.</p>
Public Concerné	<p>Personnes en recherche d'emploi vannetaises, avec une attention particulière pour les résidents des quartiers de Kercado et Ménémur. Le public se doit d'être majeur, de bonne condition physique, avec du savoir être et une appétence pour le métier.</p>
Calendrier	<p>Jeudi 11 mars 2021</p>
Lieu de l'action	<p>① Le matin sur un chantier en cours à St-Avé : phase d'enduisage.</p> <p>② L'après-midi au centre social Henri Matisse de Vannes pour le job dating.</p>
Budget prévisionnel	<p>30.00 € pour collation</p>

INDICATEURS DE SUIVI	
Nombre et type de personnes inscrites	<p><u>20 positionnés</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De vannes 18 dont 15 des QPV et 2 hors commune - 15 pers. de 16 à 25 ans / 8 pers. De 26 à 35 ans / 2 pers. De 36 à 45 ans - 20 hommes - 3 des candidats ont le permis B - 14 pers. sans qualification/3 pers. de niveau CAP/ 3 pers. de niveau Bac <p><u>14 ont confirmé leur présence</u> dans les 2 jours précédents l'action. Les 6 candidats ont décliné leur participation pour les raisons suivantes : 2 n'étaient plus disponibles à cette date / 3 ne souhaitent plus y participer / 1 a signé un CDD.</p>
Nombre et type de participants	<p>Sur les 14 candidats attendus, 7 étaient présents. Après les avoir contacté cette différence résulte des facteurs suivants : 2 avaient une autre priorité ce jour / 1 pers. passait un test PCR / 4 n'ont pas répondu. Parmi les 7 candidats, 6 sont vannetais donc 5 issus des Quartiers Prioritaires politique de la ville. 6 d'entre eux sont âgés de 16 à 25 ans et 1 de 26 à 35 ans.</p>
Nombre et type de partenaires	<p><u>2 partenaires SPE</u> : Pôle emploi et la Mission Locale du Pays de Vannes <u>5 entreprises participantes</u> : <u>Marbel Breiz 56</u> – <u>Embell façade</u> – Pro Ravalement – Barros Façades – LV Rénovation. <u>4 Partenaires sollicités, acteurs sociaux des QPV</u> : Sauvegarde 56 – centres sociaux de <u>Ménimur</u> et <u>Kercado</u> – Vannes Relais. <u>1 : la Fédération Française du Bâtiment</u></p>
Autres indicateurs en fonction de l'action	<p>Sur les 7 demandeurs d'emploi présents au <u>job dating</u>, 4 ont reçu une proposition.</p> <p>Dès le lendemain de l'action, le service du Développement Social urbain de la ville de Vannes a assuré la liaison avec les prescripteurs concernés, les entreprises et les candidats.</p> <p>Chacune de ces 4 personnes va faire, du 22 au 25 mars 2021, une PMSMP (Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel) en entreprise. Les conventions ont été établies par la Mission Locale (x3) et pôle emploi (x1).</p> <p>Parmi ces 4 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 poursuivent, à compter du 28 mars, en contrat de professionnalisation avec l'entreprise qui les accueille et l'AFPA de Lorient.

	<ul style="list-style-type: none"> - 1 sera formée en interne via une PMSMP (Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel) - 1 personne s'est vu proposée une embauche directe. <p>Raisons évoquées par les entreprises sur les 3 candidats qui n'ont pas été retenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Manque de motivation - Immaturité
EVALUATION	
Points Forts	<ul style="list-style-type: none"> - Donner le choix et donc participer à l'émancipation du public - Ouvrir de nouveaux horizons professionnels - Proposer une action très opérationnelle et avec de réelles perspectives - Toucher un public dit « invisible ». Ce format très individualisé, de la présentation à l'accompagnement du public, permet d'être au plus près des candidats qui sont éloignés des services de l'emploi.
Points à améliorer	<p>L'une des difficultés majeures demeurent le permis de conduire. En effet, celui-ci devient indispensable dès lors que l'entreprise n'est plus sur le territoire vannetais car la prise de poste du matin se fait nécessairement au siège de l'entreprise. Certaines villes ne sont pas desservies par les transports en communs ou pas aux horaires imposés.</p> <p>Le point essentiel à améliorer serait donc celui de la mobilité.</p>
Perspectives / renouvellement	<p>Les entreprises ont sollicité le service du Développement Social Urbain afin de reconduire l'action.</p>

Diagnostic, contexte et enjeux de l'action	L'équipe de prévention spécialisée de la Sauvegarde 56 présente dans les deux Quartiers prioritaires de la ville de Vannes (<u>Kercado</u> et <u>Ménimur</u>), est toujours à la recherche de nouveaux supports d'activités afin de mettre en place des chantiers éducatifs, pour les jeunes. A cet effet le service du Développement Social Urbain a pu identifier et mettre en place deux supports.
Objectifs visés	Cet outil éducatif vise à impliquer le groupe de jeunes dans une activité de production ou de services. Il est destiné à : <ul style="list-style-type: none"> - Confronter le jeune au monde du travail : il perçoit une rémunération et découvre les règles du travail. - Aider le bénéficiaire à s'insérer ou se réinsérer grâce à une expérience professionnelle. Les freins à l'emploi sont identifiés et un accompagnement permet de contribuer à les lever. - Créer du lien social. - Démarche de prévention et médiation initiée par les éducateurs qui encadrent le chantier. - Valoriser l'image du jeune : il reprend confiance en lui, développe un savoir-faire, obtient une reconnaissance, son image est ainsi valorisée dans son quartier et sa commune.
Mise en œuvre de l'action : étapes et contenu	<u>Chantier éducatif peinture :</u> Sur le jardin familial de Bernus, décaper et lasurer la maison des jardiniers et les sanitaires. <u>Chantier éducatif espaces verts :</u> Dans les cimetières communaux vannetais, contribuer aux désherbage des allées.
Partenaires	Association sauvegarde 56 Vannes relais Mission Locale du Pays de Vannes
Public Concerné	Public jeune de 16 à 25 ans résidants sur les quartiers prioritaires de la ville de Vannes.
Calendrier	<u>Chantier éducatif peinture :</u> Du 17/05/2021 au 21/05/2021 <u>Chantier éducatif espaces verts :</u> Du 02/08/2021 au 11/08/2021
Lieu de l'action	<u>Chantier éducatif peinture :</u> Jardin familial de Bernus <u>Chantier éducatif espaces verts :</u> Cimetières <u>Boismoreau</u> et <u>Calmont</u>

Budget prévisionnel	Le financement de la rémunération des jeunes impliqués sur le chantier incombe à la Sauvegarde 56 et le portage salarial se fait par l'intermédiaire de Vannes relais (association intermédiaire). <i>A titre dérogatoire, les associations de prévention spécialisées bénéficiaires d'une convention avec les conseils départementaux et habilitées, peuvent s'appuyer sur le cadre juridique des associations intermédiaires qui souscrivent les contrats.</i> Sur les journées complètes, la Sauvegarde prend en charge les frais de repas. <u>Chantier éducatif peinture :</u> Les matériaux nécessaires à la réalisation de la mission et à la protection du site sont pris en charge par le service du Développement Social Urbain de la ville de Vannes à hauteur de 40.00 €. <u>Chantier éducatif espaces verts :</u> Les outils manuels nécessaires à la réalisation de la mission sont mis à disposition par le responsable des cimetières gracieusement.
----------------------------	---

INDICATEURS DE SUIVI	
Nombre et type de personnes inscrites	10 jeunes mineurs vannetais dont 8 des Quartiers Prioritaires de la ville de Vannes. 6 femmes 4 hommes
Nombre et type de participants	9 jeunes mineurs vannetais dont 7 des Quartiers Prioritaires de la ville de Vannes. 6 femmes 3 hommes Une des personnes inscrites ne s'est pas présentée.
Nombre et type de partenaires	4 Les services opérationnels de la ville de Vannes Association sauvegarde 56 : Encadrement éducatif/équipe de prévention spécialisée Vannes relais : Portage salarial Mission Locale du Pays de Vannes : Accompagnement socioprofessionnel
Autres indicateurs en fonction de l'action	Adaptation et intégration des bénéficiaires sur des sites recevant du public.

EVALUATION	
Points Forts	<ul style="list-style-type: none"> - Les missions confiées ont été menées à bien et dans le respect des délais. - Les usagers ont salué le travail et le comportement des bénéficiaires. - Ces actions collectives ont permis de créer du lien entre les jeunes et les adultes présents sur les chantiers et de rompre l'isolement de certains. - Il n'y a pas eu d'absentéisme. - 1 jeune femme déscolarisée a décidé de s'inscrire en apprentissage peinture à l'issue du chantier. - 5 autres sont motivés pour poursuivre leur scolarité. - 2, proches de la majorité, ont préparé leur cv pour s'inscrire en agence d'intérim. - 1 est indécis sur ce qu'il souhaite faire. - Tous bénéficient d'un accompagnement renforcé par la Mission Locale du Pays de Vannes. <p>→ Les chantiers éducatifs représentent donc :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 226 heures sur les 32 798.45 heures générées par la commande publique. - 9 salariés de mobilisés sur les 198 salariés générés par la commande publique.
Points à améliorer	<ul style="list-style-type: none"> - La présence d'un encadrant technique permettrait de développer d'autres types de supports.
Perspectives / renouvellement	<p>Renouvellement envisagé. Poursuivre la recherche de nouveaux de supports.</p>

Diagnostic, contexte et enjeux de l'action	<p>La ville de Vannes s'est engagée dans une démarche forte d'incitation à la lutte contre l'exclusion des personnes éloignées de l'emploi. Dans ce cadre, elle permet d'utiliser la commande publique comme un levier en faveur de l'accès ou le retour à l'emploi des personnes rencontrant des difficultés professionnelles et/ou sociales.</p> <p>Dès l'identification d'un besoin, le Développement Social Urbain, en tant que centralisateur de l'insertion dans la commande publique, est en mesure de traiter la demande et de définir les outils actionnables en termes d'insertion.</p> <p>Parmi les possibilités offertes pour répondre à l'objectif de favoriser le retour ou l'accès à l'emploi, il y a les chantiers d'insertion, dont 3 sont habilités et agréments sur le territoire vannetais : Chantier peinture, multi-compétences (bâtiment, espaces verts) et l'épicerie solidaire (commerce).</p>
Objectifs visés	<ul style="list-style-type: none"> - Développer les actions d'insertion par l'activité économique pour répondre aux besoins des publics les plus éloignés du marché du travail. - Permettre à des publics éloignés de l'emploi de reprendre un rythme de travail et d'acquérir des compétences professionnelles. - Travailler sur les savoir-être nécessaire à l'employabilité. - Faciliter l'insertion ou la réinsertion des bénéficiaires avec un accompagnement socioprofessionnel intensif <p>La finalité étant le retour à l'emploi ou la poursuite vers une formation qualifiante.</p>
Mise en œuvre de l'action : étapes et contenu	<p>En fonction de la nature attendu des travaux et/ou services, 9 chantiers d'insertion ont été réalisés sur la ville de Vannes.</p> <p><u>6 chantiers multi-compétences :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Prestations d'entretien espaces verts dans les cimetières de la commune - Dépose et pose de clôtures dans le jardin familial de <u>kermesquel</u> (1^{ère} tranche) - Petit élagage dans le jardin familial de <u>kermesquel</u> - Collecte des déchets verts pour les personnes âgées - Création d'un local à poubelle (VGH) - Rénovation d'un muret (VGH) <p><u>2 chantiers peinture :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Décapage et peinture sur du mobilier scolaire - Rénovation de logements et cages d'escaliers (VGH) <p><u>1 chantier regroupant celui de la peinture et le multi-compétences :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Remise en état de 2 logements suite à des dégradations

Partenaires	Association AMISEP
Public Concerné	<p>Peuvent être embauchées par un Chantier d'Insertion, selon la définition légale, « toutes personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières » notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les jeunes en grande difficulté, • les bénéficiaires de minima sociaux, • les demandeurs d'emploi de longue durée, • etc. <p>De par leur fonctionnement, les chantiers d'insertion embauchent plutôt des personnes en début de parcours souvent très éloignées de l'emploi. Les personnes doivent, pour être embauchées, être agréées par Pôle emploi. Les bénéficiaires devront être en capacité de travailler, le plus souvent à temps partiel, 26h.</p>
Calendrier	<p><u>Chantiers multi-compétences :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Entretien espaces verts dans les cimetières communaux : du 01/01/2021 au 31/12/2021 - Clôtures dans le jardin familial : du 02/11/2021 au 31/12/2021 - Petit élagage dans le jardin familial : 25 et 26/01/2021 - Collecte des déchets verts pour les personnes âgées de 11/2021 à 12/2021 - Création d'un local à poubelle (VGH) en mai 2021 - Rénovation d'un muret (VGH) en septembre 2021 <p><u>Chantiers peinture :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Peinture sur du mobilier scolaire : du 15/11/2021 au 29/11/2021 - Rénovation de logements et cages d'escaliers (VGH) sur l'année 2021 <p><u>Chantier regroupant la peinture et le multi-compétences:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Remise en état de 2 logements suite à des dégradations : du 07/07/2021 au 30/07/2021
Lieu de l'action	Ville de Vannes
Budget prévisionnel	Pour la ville de Vannes et le CCAS : 39 680.00 € Pour V.G.H : NC.

INDICATEURS DE SUIVI	
Nombre et type de participants	<p>85 salariés au total : 67 vannetais dont 42 des Quartiers Prioritaires de la ville de Vannes et 18 hors commune.</p> <p>85.9 % des participants ont un niveau de qualification infra bac.</p> <p>24 sont actuellement sans droit 50 sont bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active, 8 de l'Allocation Solidarité Spécifique, 2 de l'Aide de retour à l'Emploi et 1 personne de l'Allocation Adulte handicapé.</p>
Nombre et type de partenaires	Le prestataire habilité sur le territoire : AMISEP
Autres indicateurs en fonction de l'action	<p>La mise en place d'outil de perfectionnement et de stabilisation telle la formation et la qualification.</p> <p>L'organisation de PMSMP (Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel) dans des entreprises classiques.</p>
EVALUATION	
Points Forts	<ul style="list-style-type: none"> - L'obligation de résultat et les délais ont été tenus. - Pas d'absentéisme. - Autonomisation du public. - La montée en compétences des salariés. - L'accès à la formation et/ou la qualification pour une majorité d'entre eux. - L'accompagnement individualisé pour construire le projet professionnel et travailler sur la levée des freins identifiés. <p>→ Les chantiers d'insertion représentent donc :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 23 448 heures sur les 32 798.45 heures générées par la commande publique. - 85 salariés de mobilisés sur les 198 salariés générés par la commande publique.
Points à améliorer	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser d'autres services opérationnels de manière à proposer de nouveaux supports aux chantiers d'insertion.
Perspectives / renouvellement	L'ensemble des services opérationnels souhaitent renouveler ce partenariat.

Diagnostic, contexte et enjeux de l'action	<p>La ville de Vannes s'est engagée dans une démarche forte d'incitation à la lutte contre l'exclusion des personnes éloignées de l'emploi. Dans ce cadre, elle permet d'utiliser la commande publique comme un levier en faveur de l'accès ou le retour à l'emploi des personnes rencontrant des difficultés professionnelles et/ou sociales.</p> <p>L'identification d'un besoin, en fonction de sa nature, de sa spécificité, de sa durée et de son montant estimé, peut se traduire par un achat de prestation, sans pour autant nécessiter une procédure tel le marché public. Après étude d'une demande, le service du Développement Social Urbain identifie les moyens afin de permettre un achat de prestation socialement responsable. A cet effet, il y a les achats de prestations d'insertion.</p>
Objectifs visés	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l'accès et/ou le retour à l'emploi - Acquisition et/ou montée en compétences des bénéficiaires - Favoriser l'accès à l'emploi durable - Accompagnement dans le projet professionnel des salariés - Développer les actions d'insertion par l'activité économique pour répondre aux besoins des publics les plus éloignés du marché du travail.
Mise en œuvre de l'action : étapes et contenu	<p>1 : Achat de prestations entretien des bureaux de vote à l'issue des 2 tours des élections cantonales.</p> <p>2 : Achat de prestations entretien dans les établissements scolaires à la fin des centres de loisirs périodes de vacances scolaires.</p> <p>3 : Achat de prestation espaces verts sur la remise en état du jardin d'un logement du CCAS.</p>
Partenaires	<p>Entreprise d'insertion Association intermédiaire</p>
Public Concerné	<p>Personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières et notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les jeunes de moins de 26 ans en grande difficulté - Travailleurs reconnus handicapés - les bénéficiaires de minima sociaux (RSA...) - les demandeurs d'emploi de longue durée - les personnes prises en charge au titre de l'aide sociale - ...
Calendrier	<p>1 : les 13 et 20 juin 2021 2 : du 05/03/2021 au 31/12/2021 3 : le 20/08/2021</p>
Lieu de l'action	<p>Ville de Vannes</p>
Budget prévisionnel	<p>5 150.80 € TTC</p>

INDICATEURS DE SUIVI	
Nombre et type de participants	<p>18 salariés : 11vannetais dont 2 des Quartiers Prioritaires de la ville de Vannes</p> <p>61.11 % des participants ont un niveau de qualification infra bac. 4 sont bénéficiaires du RSA (Revenu de Solidarité Active, 1 de l'ASS (Allocation de Solidarité Spécifique) et 13 sont actuellement sans droit.</p>
Nombre et type de partenaires	<p>Entreprise d'insertion: Atout services Association intermédiaire : Vannes Relais</p>
EVALUATION	
Points Forts	<ul style="list-style-type: none"> - La démarche permet de soutenir ce type de Structure d'Insertion par l'Activité Economique dont le projet social vise l'insertion sociale et professionnelle des personnes éloignées de l'emploi. - Suivi et accompagnement social des salariés - Favoriser l'emploi durable <p>→ Les achats de prestations insertion représentent donc :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 114.75 heures sur les 32 798.45 heures générées par la commande publique. - 18 salariés de mobilisés sur les 198 salariés générés par la commande publique.
Points à améliorer	<ul style="list-style-type: none"> - Les prestations ne doivent pas demander un trop grand nombre de personne.
Perspectives / renouvellement	<p>Volonté de renouveler ces achats de prestation d'insertion lorsque l'opportunité se présente.</p>

<p>Diagnostic, contexte et enjeux de l'action</p>	<p>La ville de Vannes s'est engagée dans une démarche forte d'incitation à la lutte contre l'exclusion des personnes éloignées de l'emploi. Dans ce cadre, elle permet d'utiliser la commande publique comme un levier en faveur de l'accès ou le retour à l'emploi à l'emploi des personnes rencontrant des difficultés professionnelles et/ou sociales.</p> <p>Dès la mise en place d'un marché public, en concertation avec les bureaux d'études des services opérationnels concernés et le service de la commande publique, le Développement Social Urbain, en tant que centralisateur de l'insertion dans la commande publique, étudie et traite la demande, définit les outils actionnables en termes d'insertion, en fait l'analyse, assure l'accompagnement, le suivi et le contrôle.</p> <p>Les clauses sociales d'insertion sont un dispositif juridique permettant d'intégrer des considérations liées à la lutte contre le chômage et les exclusions dans les appels d'offres publics. Elles favorisent de fait l'accès des structures d'insertion par l'activité économique à la commande publique. Elles inspirent également les entreprises pour développer leurs achats responsables.</p> <p>La clause sociale peut se valoir de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une condition d'exécution (Imposer à une entreprise, parmi les heures de travail prévues au marché, un nombre d'heures d'insertion). <p>Et/ou</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un critère de sélection (Evaluer la manière dont l'entreprise procédera à la mise en œuvre des heures d'insertion. Cette évaluation en amont participe au choix de l'entreprise et de fait contribue à la notation globale du marché).
<p>Objectifs visés</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir l'insertion professionnelle par le biais de la commande publique. - Inscire les entreprises dans une démarche de responsabilité sociétale, les rapprocher des territoires et des publics prioritaires. - Accompagner les entreprises soumissionnaires. - Faciliter l'accès ou le retour à l'emploi des bénéficiaires. - Développer les actions d'insertion par l'activité économique pour répondre aux besoins des publics les plus éloignés du marché du travail. - Contribuer à la cohésion sociale et territoriale.
<p>Mise en œuvre de l'action : étapes et contenu</p>	<p>En fonction de la nature des marchés de travaux et/ou services, de leurs conditions techniques et de leurs durées, le Développement Social Urbain étudie la faisabilité d'y intégrer une clause sociale ou pas.</p> <p>1 - Si la clause sociale se traduit en condition d'exécution, un volume d'heures d'insertion est calculé et imposée à l'entreprise dans les pièces du marché.</p> <p>2 - Si la clause sociale est notifiée en tant que critère de sélection, différents sous-critères d'insertion, non plus volumétriques mais plus qualitatifs, seront inscrits dans les pièces du marché.</p> <p>Parmi ces sous-critères peuvent être attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les modalités envisagées pour la réalisation des heures d'insertion de la clause sociale. - Un volume horaire supplémentaire sur lequel l'entreprise s'engage.

	<ul style="list-style-type: none"> - La qualité du lien entre l'entreprise et les acteurs de l'IAE ou acteurs des milieux adaptés ou protégé. - La qualité du tutorat des effectifs en insertion. - La qualité de l'accompagnement socio-professionnel. - La qualité du cursus de formation(s) interne(s) ou qualifiante(s) envisagées. - Les perspectives de pérennisation des emplois du (des) salarié(s). - La qualité de l'effort d'insertion <p>Ces 2 formats de la clause sociale peuvent être additionnel sur un même marché.</p>
<p>Partenaires</p>	<p>Les Maîtres d'Ouvrage Les bureaux d'études Les services opérationnels Le service de la commande publique Le service juridique Les entreprises attributaires</p>
<p>Public Concerné</p>	<p>Les personnes éligibles à la clause sociale seront identifiées comme rencontrant des difficultés sociales ou/et professionnelles particulières, parmi lesquelles et à titre indicatif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les demandeurs d'emploi de longue durée (plus de 12 mois d'inscription au chômage) - Les bénéficiaires du RSA en recherche d'emploi - Les personnes ayant obtenu la reconnaissance de travailleurs handicapés au sens de l'article L. 5212-13 du code du travail fixant la liste des bénéficiaires de l'obligation d'emploi - Les bénéficiaires de l'allocation spécifique de solidarité (ASS), de l'allocation adulte handicapé (AAH) ou de l'allocation d'invalidité - Les jeunes de moins de 26 ans en recherche d'emploi : <ul style="list-style-type: none"> o Sans qualification /infra niveau V, soit un niveau inférieur au CAP/BEP o Diplômé, justifiant d'une période d'inactivité de 6 mois depuis leur sortie du système scolaire ou de l'enseignement supérieur. - Les demandeurs d'emploi sénior (plus de 50 ans) - Personnes prises en charge dans les structures d'insertion par l'activité économique (IAE) mentionnée à l'article L. 5132-4 du code du travail, c'est-à-dire : <ul style="list-style-type: none"> o Mises à disposition par une association intermédiaire (AI) ou une entreprise de travail temporaire d'insertion (ETTI) o Salariées d'une entreprise d'insertion (EI), d'un atelier et chantier d'insertion (ACI) - Personnes prises en charge dans des dispositifs particuliers, notamment les Etablissements Publics d'Insertion de la Défense (EPIDE) et les Ecoles de la deuxième chance (E2C). - Personnes en parcours d'insertion au sein d'un groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ).

Calendrier	Sur tous les marchés publics 2021 où la clause sociale est pertinente.
Lieu de l'action	Ville de Vannes

INDICATEURS DE SUIVI	
Nombre et type de participants	44 salariés en parcours d'insertion (éligibles) ont été positionnés sur à la clause sociale.
Nombre et type de partenaires	Les entreprises attributaires Les Structures d'Insertion par l'Activité Economique du territoire Les entreprises adaptées Les Etablissements ou Services d'Aide par le Travail
Autres indicateurs en fonction de l'action	Sorties dynamiques* pour les Structure d'insertion par l'activité économique estimées autour de 65 %. <i>*Sorties dynamiques : sorties en raison d'un emploi durable (CDD + 6 mois ou CDI), d'un contrat de transition (CDD de – de 6 mois) ou une entrée en formation qualifiante.</i>
EVALUATION	
Points Forts	<ul style="list-style-type: none"> - L'intégration de critères « qualitatifs » de sélection dans les marchés publics contribue à la qualité des parcours d'insertion des bénéficiaires. - Le Développement Social Urbain constate, lors des suivis et contrôles des différents marchés en cours, que les attributaires tiennent leurs engagements. - 23 marchés publics avec une considération sociale (dont 18 pour la ville de Vannes). <p>→ La Clause Sociale représente donc :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 6 633.7 heures sur les 32 798.45 heures générées par la commande publique. - 44 salariés de mobilisés sur les 198 salariés engendrés par la commande publique.
Points à améliorer	<ul style="list-style-type: none"> - La difficulté à mobiliser du public pour les Structures d'Insertion par l'Activité Economique.
Perspectives / renouvellement	Poursuivre la sensibilisation des Maitres d'Ouvrage intervenant sur le territoire ainsi que les services opérationnels de la ville de Vannes.

Diagnostic, contexte et enjeux de l'action	<p>La ville de Vannes s'est engagée dans une démarche forte d'incitation à la lutte contre l'exclusion des personnes éloignées de l'emploi. Dans ce cadre, elle permet d'utiliser la commande publique comme un levier en faveur de l'accès ou le retour à l'emploi des personnes rencontrant des difficultés professionnelles et/ou sociales.</p> <p>Parmi les outils actionnables dans le cadre d'un marché public, il y a le marché réservé (Art. L2113-12, L2113-13 et L.2113-14 du code de la commande publique).</p> <p>Ce type de marché s'adresse exclusivement aux Structures d'Insertion par l'Activité Economique et/ou aux entreprises du milieu adapté ou protégé. A cet effet, le service du Développement Social Urbain définit en accord avec le service opérationnel la stratégie la plus efficiente pour répondre au besoin identifié.</p>
Objectifs visés	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre l'accès ou le retour à l'emploi du public rencontrant des difficultés. - Contribuer à l'égalité des chances et de traitement. - Sécuriser le parcours grâce à l'accompagnement socioprofessionnel des structures pouvant se positionner sur ce type de marché. - Contribuer à la levée des freins périphériques.
Mise en œuvre de l'action : étapes et contenu	<p>1 : Marché réservé annuel pour l'entretien des espaces verts d'établissements du CCAS de la ville de Vannes.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entretien manuel et mécanique des espaces verts. <p>2 : Marché réservé pour la mise sous pli des élections cantonales 2021, ville de Vannes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adressage des enveloppes - Mise sous pli - Conditionnement des enveloppes - Stockage des reliquats <p>3 : Marché réservé sur un besoin de renfort pour l'entretien des cimetières communaux, ville de Vannes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entretien manuel et mécanique de l'ensemble des surfaces perméables et imperméables. <p>4 : Lot réservé pour l'entretien du siège - Vannes de la CAF Morbihan</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vitrierie
Partenaires/entreprises	<p>Les Entreprises Adaptées Les Etablissements ou Services d'Aide par le Travail Les Structures d'Insertion par l'Activité Economique</p>

Public Concerné	<p>Art. L2113-12 : Des marchés ou des lots d'un marché peuvent être réservés à des entreprises adaptées mentionnées à l'article L. 5213-13 du code du travail , à des établissements et services d'aide par le travail mentionnés à l'article L. 344-2 du code de l'action sociale et des familles ainsi qu'à des structures équivalentes, lorsqu'ils emploient une proportion minimale, fixée par voie réglementaire, de travailleurs handicapés qui, en raison de la nature ou de la gravité de leurs déficiences, ne peuvent exercer une activité professionnelle dans des conditions normales</p> <p>Art. L2113-13 : Des marchés ou des lots d'un marché peuvent être réservés à des structures d'insertion par l'activité économique mentionnées à l'article L. 5132-4 du code du travail et à des structures équivalentes, lorsqu'elles emploient une proportion minimale, fixée par voie réglementaire, de travailleurs défavorisés.</p> <p>Art. L2113-14 : Un acheteur peut réserver un même marché ou un même lot d'un marché à la fois aux opérateurs économiques qui répondent aux conditions de l'article L. 2113-12 et à ceux qui répondent aux conditions de l'article L. 2113-13.</p>
Calendrier	<p>1 : Marché réservé annuel pour l'entretien des espaces verts d'établissements du CCAS de la ville de Vannes : du 01/01/2021 au 31/12/2021.</p> <p>2 : Marché réservé pour la mise sous pli des élections cantonales 2021 : du 31/05/2021 au 15/06/2021.</p> <p>3 : Marché réservé sur un besoin de renfort pour l'entretien des cimetières communaux : du 02/08/2021 au 29/10/2021.</p> <p>4 : Lot réservé vitrierie CAF-Vannes : 01/10/2021 au 01/05/2025</p>
Lieu de l'action	<p>1 : Espaces verts d'établissements du CCAS de la ville de Vannes. 2 : Plusieurs salles dédiées à la mission, rue de la Loi à Vannes. 3 : Cimetières communaux de la ville de Vannes, <u>Boismoreau</u> et <u>Calmont</u>. 4 : Siège de la CAF du Morbihan à Vannes.</p>
Budget prévisionnel	<p>1 : Accord cadre à bons de commande de 1 000.00 € HT à 20 000.00 € HT par an. 2 : 27 650.00 € TTC 3 : 18 291.00 € HT (Association intermédiaire non soumise à la TVA) 4 : Non communiqué</p>

INDICATEURS DE SUIVI	
Nombre et type de participants	<p>1 : 6 travailleurs en situation de handicap salariés d'une entreprise adaptée dont 3 résident sur Vannes. 80 % des salariés sont sans qualification et tous sont bénéficiaires de l'AAH (Aide Adultes Handicapés).</p> <p>2 : 29 salariés en parcours d'insertion, 14 résidents sur la commune dont 7 sur les Quartiers Prioritaires de la ville de Vannes. 62.07 % des participants ont un niveau de qualification, Bac pro ou infra Bac. 14 sont bénéficiaires du RSA (Revenu de Solidarité Active), 5 de l'ARE (Aide au Retour à l'Emploi), 4 de l'ASS (Allocation de Solidarité Spécifique) et 6 sont actuellement sans droit.</p> <p>3 : 2 salariés en parcours d'insertion, 2 vannetais issus des Quartiers Prioritaires de la ville de Vannes, tous les 2 sans qualification. L'un est au RSA (Revenu de Solidarité Active) et l'autre bénéficie de l'ARE (Allocation d'Aide à l'Emploi).</p> <p>4 : 5 travailleurs en situation de handicap salariés d'une entreprise adaptée dont 2 résident sur Vannes. 80 % des salariés sont sans qualification et tous sont bénéficiaires de l'AAH (Aide Adultes Handicapés).</p>
Nombre et type de partenaires	<p>1 : Attributaire : Entreprise adaptée – Pro Net Services</p> <p>2 : Attributaire : Entreprise de Travail temporaire d'Insertion – ADIS-Néo Emploi</p> <p>3 : Attributaire : Association Intermédiaire – Vannes Relais</p> <p>4 : Attributaire : Entreprise adaptée – SEVEL Services</p>
Autres indicateurs en fonction de l'action	Qualité de l'accompagnement socioprofessionnel des publics éligibles. Identification et levée des freins.
EVALUATION	
Points Forts	<ul style="list-style-type: none"> - L'ensemble des 4 marchés réservés a permis de mobiliser 42 salariés rencontrant des difficultés professionnelles et/ou sociales. - Chacune de ces missions a donné satisfaction aux services opérationnels de la ville de Vannes.

	<ul style="list-style-type: none"> - Les délais ont toujours été tenus.
	<p>→ Les Marchés réservés représentent donc :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 376 heures sur les 32 798.45 heures générées par la commande publique. - 42 salariés de mobilisés sur les 198 salariés générés par la commande publique.
Points à améliorer	- Dans la répartition en % de la notation globale des marchés réservés, augmenter la valeur du critère technique/insertion pour l'analyse de manière à ne pas favoriser les structures non imposées à la TVA.
Perspectives / renouvellement	Poursuivre l'identification des besoins qui permet de mettre en place ce type de marché, tout en veillant à la possibilité d'avoir une réponse sur le territoire.

Diagnostic, contexte et enjeux de l'action	Taux de pauvreté sur la Ville de Vannes (15%) est supérieur au taux de pauvreté départemental (11.3%) 1800 foyers perçoivent le RSA 4600 allocataires vivent sous le seuil de pauvreté Sur le service aides facultatives, 7687 demandes ont été instruites en 2019 et 4221 en 2020 (baisse due en partie à la période COVID). L'enjeu est de diagnostiquer et de repérer les besoins de la population lors de l'instruction des demandes de soutien (aides facultatives et micro-crédit)
Objectifs visés	-Prévention des difficultés financières conduisant aux situations de mal endettement et de surendettement -Aider les personnes à retrouver une situation stable, des pratiques budgétaires soutenables au regard des ressources et des moyens convenables d'existence.
Mise en œuvre de l'action : étapes et contenu	-Accueil, information, orientation -Diagnostic -Accompagnement budgétaire -Accompagnement à la procédure de surendettement
Partenaires	-En interne : orientation des professionnels de l'aide facultative -En externe : conseil départemental, CAF, associations, établissements bancaires...]
Public Concerné	Ensemble de la population vannetaise
Calendrier	Labellisation en octobre 2020 Mise en œuvre progressive en 2021
Lieu de l'action	CCAS
Budget prévisionnel	15 000 €

INDICATEURS DE SUIVI 2021	
Nombre et type de personnes inscrites	37 personnes reçues, majoritairement des personnes avec des minimas sociaux ou des salaires à temps partiel. Les orientations se font par le CCAS (41% dans le cadre de l'aide facultative), par le secteur associatif (6%) ou par le Conseil Départemental ou d'établissements bancaires. Il est à noter que les mesures ASLL exercées dans le cadre de la GLA ne sont pas comptabilisées dans le cadre du PCB. Or, nombreuses toutes les situations ont fait l'objet d'un accompagnement budgétaire liée au logement (aide au paiement du loyers, aux charges, rééquilibrage budgétaire...)
Nombre et type de participants	Les personnes reçues sont essentiellement des femmes entre 25 et 60 ans, seules (33%) ou avec enfants (67%). 6 % des personnes reçues ont fait l'objet d'une réorientation vers d'autres partenaires, notamment vers des mesures ASLL exercées par l'AMISEP ou faire un référent social (AS de proximité/ CESF dans le cadre d'une Aide Educative Budgétaire en cours).
Nombre et type de partenaires	Conseil départemental, structures associatives, organismes bancaires, BDF
Autres indicateurs en fonction de l'action	47% des personnes ont bénéficié d'un accompagnement individuel. 20% ont été soutenues dans le dépôt et le suivi d'un dossier de surendettement et 14% ont été accompagnées dans l'ouverture de droits.
EVALUATION	
Points Forts	Saisine rapide du PCB, réactivité de la réponse. Compétences en interne du CCAS avec la présence de deux CESF Formation continue prévue (ex : webinaire BDF)
Points à améliorer	Faciliter les orientations par une meilleure lisibilité du PCB en interne et en externe. Travailler sur la communication. Stabiliser l'équipe de CESF pour favoriser les accompagnements
Perspectives / renouvellement	Augmenter le nombre de suivis

Diagnostic, contexte et enjeux de l'action	<p>Le CCAS a pris l'initiative avant la crise de proposer un rendez-vous aux locataires sous le coup d'un concours de la force publique et pour lesquels le Préfet sollicite l'avis du maire.</p> <p>Ces propositions ayant donné lieu à quelques rendez-vous, le CCAS a souhaité inscrire cette action dans l'organisation de la prévention des expulsions, <u>co-pilotée</u> par l'Etat et le Département (charte départementale).</p> <p>Le CCAS pourra proposer des rendez-vous dès la phase initiale de commandement de payer et visera principalement les locataires du parc privé non connus du service social départemental.</p>
Objectifs visés	<p>Intervenir le plus en amont possible dans la procédure pour prévenir les expulsions locatives ; Aller vers un public non accompagné ; Agir en cohérence avec les partenaires déjà mobilisés.</p>
Mise en œuvre de l'action : étapes et contenu	<p>Une réunion de cadrage au dernier trimestre 2021 Un groupe de travail pour rédiger les procédures en janvier 2022.</p>
Partenaires	CMS et DDETS
Public Concerné	Locataire du parc privé en situation d'impayé de loyer
Calendrier	Mise en œuvre en 2022
Lieu de l'action	Vannes
Budget prévisionnel	

INDICATEURS DE SUIVI	
Nombre et type de personnes inscrites	Mise en œuvre en 2022
Nombre et type de participants	
Nombre et type de partenaires	
Autres indicateurs en fonction de l'action	
EVALUATION	
Points Forts	Projet coordonné avec les autres intervenants
Points à améliorer	
Perspectives / renouvellement	

<p>Diagnostic, contexte et enjeux de l'action</p>	<p>Le quartier de <u>Kercado</u> (3 400 habitants en 2015 dans son périmètre QPV), grand ensemble des années 60 (1 170 logements sociaux environ), fait l'objet d'une attention particulière des pouvoirs publics et des gestionnaires depuis le début des années 1990 (Convention de quartier 1991-1993). Cet intérêt, maintenu dans la durée, se révèle particulier dans le bon niveau d'équipement du quartier ainsi que dans la continuité des efforts d'investissement et de gestion du patrimoine bâti et des espaces publics.</p> <p>Malgré ces interventions, le territoire connaît une évolution problématique qui se traduit notamment par un accroissement de la vulnérabilité des ménages dont témoignent la faiblesse du revenu médian des résidents (990 € de revenu disponible par mois et par unité de consommation en 2015) ainsi que la part importante des habitants vivant sous le seuil de pauvreté (50.2 % en 2013). Par ailleurs, un phénomène d'intensification du trafic de stupéfiants a contribué à dégrader les conditions de vie de nombreux habitants.</p> <p>Les pouvoirs publics souhaitent, à partir d'une action volontariste et concertée, restaurer les conditions de vie des habitants et soutenir ces derniers dans le renforcement de leur capacité à agir et à améliorer leur situation et leurs opportunités de vie (éducation, qualification, emploi, bien être, sport, culture...).</p> <p>L'enjeu au cœur de cette étude est donc de définir un projet transversal permettant de mettre en synergie les interventions de l'ensemble des partenaires afin de valoriser les potentiels du quartier au service de l'ensemble des habitants du territoire.</p>
<p>Objectifs visés</p>	<p>Définir, de façon concertée, une stratégie partenariale de revitalisation urbaine et sociale du quartier de <u>Kercado</u></p>
<p>Mise en œuvre de l'action : étapes et contenu</p>	<p>La mission comprend :</p> <p>Une tranche ferme organisée en deux phases :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Phase 1 : Analyse, diagnostic et définition des enjeux du territoire - Phase 2 : Définition de stratégies d'intervention organisées sous forme de scénarios

	<p>Une tranche optionnelle comportant une seule phase :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Phase 3 : Approfondissement du scénario retenu (plan d'actions et schéma d'intention spatiale) et définition des conditions opérationnelles de mise en œuvre
<p>Partenaires</p>	<p>Partenaires institutionnels du contrat de ville : Etat, Région, Département, GMVA, bailleur, Ville de VANNES Gestionnaires et agents des équipements de proximité et des services à la population (écoles, services sociaux, de loisirs, culturels, sportifs, ...) Habitants, associations et conseil citoyen</p>
<p>Public Concerné</p>	<p>Habitants et acteurs du quartier</p>
<p>Calendrier</p>	<p>La phase 1 s'est déroulée entre le mois de février et de mai 2021 La phase 2 est en cours de réalisation avec une échéance au cours du premier trimestre 2022.</p>
<p>Lieu de l'action</p>	<p>Quartier de <u>Kercado</u></p>
<p>Budget prévisionnel</p>	<p>77 000 € TTC / Ville = 36 K€ GMVA = 19 K€ Région = 10 K€ Etat = 12 K€</p>

Diagnostic, contexte et enjeux de l'action	<p>En 2019, un groupe de travail sur les aides facultatives a été initié par le CCAS en présence du Conseil Départemental et des associations caritatives du territoire.</p> <p>Le CCAS a fait évoluer son règlement d'attribution des secours à la marge, la majorité des besoins recensés étant couvert par divers dispositifs.</p> <p>Pour autant, il est ressorti de cette démarche le besoin pour les associations de mieux connaître les dispositifs existants et les fonctionnements de chacun.</p> <p>Il a été proposé une démarche d'interconnaissance <u>co-piloté</u> par le CCAS et le Département à travers la mobilisation d'un travailleur social pour chacune des institutions.</p>
Objectifs visés	<p>Interconnaissance entre associations, CCAS et CD ;</p> <p>Etat des lieux des dispositifs d'aides proposés par chaque structure ;</p> <p>Renforcer la coordination sur les dossiers de co-financement.</p>
Mise en œuvre de l'action : étapes et contenu	<p>Une journée prévue en 2021 a dû être annulée (restrictions de jauges et absences des travailleurs sociaux référents).</p> <p>Journée programmée au 1^{er} trimestre 2022 et organisée ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 travail préparatoire avec association pour présenter son fonctionnement et les aides proposées - - La journée sera organisée en 2 temps : <ul style="list-style-type: none"> - Matin : Forum de présentation des associations, du service social départemental et du CCAS ; - Après-midi : groupe de travail dédié sur les co-financements
Partenaires	<p>Conseil départemental (3 assistantes sociales)</p> <p>CCAS : service action sociale</p> <p>Associations : Croix rouge, SOS familles Emmaüs, Saint Vincent de Paul, Secours Catholique, Secours populaire.</p>
Public Concerné	<p>Professionnels et bénévoles des associations</p>
Calendrier	<p>1^{er} trimestre 2022</p>
Lieu de l'action	<p>CMS <u>Kercado</u></p>
Budget prévisionnel	<p>200 € (prise en charge des plateaux repas)</p>

INDICATEURS DE SUIVI	
Nombre et type de participants	Nombre de bénévoles participants Exhaustivité des associations participantes
Nombre et type de partenaires	5 associations 3 ASS du Conseil départemental
Autres indicateurs en fonction de l'action	Propositions du groupe de travail sur le co-financement Nombre de dossiers co-financés
EVALUATION	
Points Forts	
Points à améliorer	
Perspectives / renouvellement	

Boîtes cadeaux

Diagnostic, contexte et enjeux de l'action	Suite au second confinement, les travailleurs sociaux ont pu repérer que les personnes en situation d'isolement social et les familles en situations de précarité vivaient mal cette situation de crise sanitaire. Le sentiment d'isolement a été démultiplié et les différents confinements n'ont rien arrangé.
Objectifs visés	<ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre l'isolement social - Favoriser le bien-être des ménages - Resserrer les liens familiaux avec des activités manuelles et créatives - Faire plaisir aux ménages au vu du contexte sanitaire compliqué
Mise en œuvre de l'action : étapes et contenu	Réflexion sur le contenu des boîtes, adaptation du contenu des boîtes en fonction du public et de chaque situation individuelle. Confection de boîtes à destination du public. Distribution des boîtes sur rendez-vous afin de voir et prendre des nouvelles de la personne.
Partenaires	5 étudiants du Lycée Notre dame de <u>ménimur</u> (DECESF) RPS, Centres sociaux, service Action sociale du CCAS
Public Concerné	Les personnes isolées et les familles en grande situation de précarité repéré par les centres sociaux et le CCAS.
Calendrier	Novembre : Repérage des personnes bénéficiaires Début Décembre : Confection des boîtes cadeaux Mi- Décembre : Rendez-vous de distribution
Lieu de l'action	Vannes
Budget réalisé	700€ de fournitures 400€ temps de réalisation des boîtes avec 4 animateurs 1500€ temps de travail des travailleurs sociaux pour la distribution soit 50h pour distribuer 151 boîtes 350h de travail des 5 étudiants stagiaires sur la période de décembre Soit 1900€ de temps de travail et 700€ de fournitures.

INDICATEURS DE SUIVI	
Nombre et type de participants	151 boîtes de distribuées. 84 à destination des personnes seules 67 à destination des familles
Nombre et type de partenaires	5 étudiants du Lycée Notre dame de <u>ménimur</u> (DECESF) Travailleurs sociaux de la ville et du CCAS
EVALUATION	
Points Forts	Le public a été particulièrement touché par ce geste de solidarité, la distribution a été très émouvante notamment au domicile.
Perspectives / renouvellement	Ce projet a été mis en place dans un contexte sanitaire exceptionnel en décembre 2020, il n'a pas vocation à perdurer dans le temps. Sur les centres sociaux d'autres animations sont misent en place durant les fêtes de fins d'année afin de créer des liens sociaux et de rompre l'isolement.

Diagnostic, contexte et enjeux de l'action	<p>Suite au contexte sanitaire et au 1^{er} confinement en 2020, différents services de la Ville de Vannes ont adapté leurs actions afin de maintenir le lien avec les habitants et personnes en situation de vulnérabilité. Il s'agit notamment des centres socio-culturels, de Vannes Part'âge, du FJT Kérizac et du Relais Prévention Santé.</p> <p>Des appels téléphoniques ont été proposé lors des périodes de confinement à ces personnes. Ce qui a amené le constat que la problématique de l'isolement avait été renforcée pour la majorité de ces personnes pendant et en sortie de confinement.</p> <p>Un espace de travail collaboratif a été mis en place fin 2020 pour réfléchir ensemble et envisager les actions qui pourraient être proposées aux personnes isolées. Ce groupe « rompre l'isolement » a proposé la mise en place d'un courrier collaboratif permettant d'impliquer les habitants sur le contenu et de diffuser à l'ensemble des personnes repérées isolées par les services.</p>
Objectifs visés	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre de maintenir le lien avec les habitants en situation de vulnérabilité et d'isolement - Valoriser les propositions d'habitants : un écrit, une passion, une idée, une recette diffusée au sein du courrier collaboratif
Mise en œuvre de l'action : étapes et contenu	<p>Chaque service a proposé à des habitants de participer au contenu du courrier collaboratif. Le premier « CONTACT » a été diffusé en décembre 2020. 4 numéros ont été diffusés depuis le début de l'action.</p> <p>Différentes rubriques sont proposées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Edito • Jeux, blagues, devinettes • Coup de cœur (livre, film, série, musique) • Informations insolites • Recettes de cuisine
Partenaires	<p>Le groupe de travail est constitué de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • CESF des centres sociaux • CESF du FJT • coordo Vannes Part'âge • CESF du service action sociale du CCAS • La coordinatrice du RPS + la médiatrice santé
Public Concerné	Personnes isolées et vulnérables.
Calendrier	<p>1^{er} contact : décembre 2020</p> <p>2nd : février 2021</p> <p>3^{ème} : mai 2021</p> <p>4^{ème} : juillet 2021</p>
Lieu de l'action	Vannes
Budget prévisionnel	<p>Impressions prises en charge par chaque service</p> <p>26 heures de travail pour la rédaction des articles</p> <p>20 heures de création du courrier collaboratif</p> <p>10h de travail pour la distribution</p> <p>Moyens humains = 1380 €uros</p>

INDICATEURS DE SUIVI	
Nombre de contacts	De déc 2020 à juillet 2021 : 4 courriers collaboratifs
Nombre d'habitants ayant participé	19 personnes ont proposé des articles
Nombre d'habitants recevant le courrier collaboratifs	<p>Ménimur : 28 personnes</p> <p>Rohan : 24 personnes</p> <p>Relais Prévention Santé : 40 personnes</p> <p>CCAS Pôle action sociale : 20 personnes</p> <p>Kerado : 22 personnes</p>
EVALUATION	
Points Forts	<ul style="list-style-type: none"> - Public enthousiaste face aux sollicitations d'articles - Valorisant pour les participants - Partage d'idées
Perspectives / renouvellement	<ul style="list-style-type: none"> - A été proposé dans le contexte sanitaire du moment - Nécessité de le faire vivre ? Avec qui ? - Les personnes isolées déjà en lien reviennent vers les services

Les ateliers Bulles d'air

Diagnostic, contexte et enjeux de l'action	<p>Les centres socioculturels œuvrent au développement des liens sociaux sur leurs territoires d'intervention. Notamment en développant les conditions nécessaires pour accueillir au sein de leurs actions des personnes isolées.</p> <p>Les centres socioculturels proposent des ateliers « bulle d'air ».</p> <p>Ces ateliers ont été créés dans le contexte de la crise sanitaire et des confinements successifs.</p> <p>Pendant les confinements, les professionnels ont contacté par téléphone les personnes qui fréquentent habituellement les activités proposées au sein des centres. Cela leur a permis de repérer des personnes isolées, vulnérables face à la crise sanitaire.</p> <p>Il est alors apparu nécessaire de proposer des temps de rencontre et d'échange à ces personnes.</p>
Objectifs visés	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre aux personnes vulnérables de maintenir des liens sociaux pendant la crise sanitaire - Permettre de vivre des moments de partage et de convivialité - Etre en capacité de repérer des situations qui se dégradent afin de proposer un accompagnement ou une orientation adéquate - Permettre aux personnes vulnérables de ne pas se sentir exclues
Mise en œuvre de l'action : étapes et contenu	<p>Chaque centre socioculturel a proposé des modalités adaptées à son propre contexte (personnel disponible...).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fréquence : 1 ou 2 ateliers par semaine - Modalités : groupe de 6 personnes, inscrites. Inscription par téléphone, ou d'un atelier à l'autre - Contenu des ateliers : animations support d'échange (cuisine, art floral, jeux de société, balades, initiation aux outils numériques, partage des passions...). Sur proposition des animateurs ou des personnes participant aux ateliers.
Partenaires	Le Relais Prévention Santé
Public Concerné	Personnes isolées et vulnérables.
Calendrier	Les premiers ateliers ont débuté en décembre 2020. Ils se sont poursuivis sur l'année 2021.
Lieu de l'action	Centre socioculturel de Kercado : territoire de Kercado, Conleau, Cliscouet Centre socioculturel Henri Matisse : territoire de Ménimur Centre socioculturel Le Rohan : territoire de Rohan, La Madeleine
Budget réalisé	Pour 42 ateliers de 3h chacun : Achat de matériel : 300€ Moyens humains : 6930€ (1 CESF + 1 animateur)

INDICATEURS DE SUIVI	
Nombre et type de personnes inscrites	Le Rohan : 39 personnes Kercado : 21 personnes Matisse : 30 personnes
Nombre et type de participants	Le Rohan : 34 personnes Kercado : 16 personnes Matisse : 27 personnes Ce sont des personnes âgées isolées et des parents de familles monoparentales en situation de vulnérabilité.
Nombre et type de partenaires	
Autres indicateurs en fonction de l'action	
EVALUATION	
Points Forts	<ul style="list-style-type: none"> - Public enthousiaste face aux propositions de rencontre - Personnes qui échangent leurs coordonnées - Personnes qui se soutiennent, solidarité, bonne cohésion - Partage d'idées
Points à améliorer	<ul style="list-style-type: none"> - Besoin d'inscrire cette action dans une stratégie globale d'accompagnement des personnes isolées
Perspectives / renouvellement	<ul style="list-style-type: none"> - Intégration des personnes à d'autres actions des centres. - Créer une dynamique partenariale autour de la problématique de l'isolement pourrait être une piste permettant de développer des actions.

Diagnostic, contexte et enjeux de l'action	<p>Lors des différentes périodes de confinement, les services du CCAS (Vannes Part'âge, Maintien à domicile, pôle action sociale et RPS) et certains services de la Ville de Vannes (CSC) ont maintenu le lien avec les personnes les plus vulnérables en les appelant.</p> <p>Un appel régulier, dès le premier confinement a été mis en place en direction des personnes âgées du plan canicule et de Vannes Part'âge par les professionnels du service et des personnes d'autres services venues en renfort.</p> <p>Certains ont appelé les personnes les plus vulnérables et les plus isolées déjà connues de leur service et pour lesquelles le lien a pu être maintenu par téléphone, en l'absence des actions collectives et la fermeture de certains services.</p> <p>Un appel à volontaires ou différents professionnels des services ont été mobiliser pour réaliser ces différents appels.</p> <p>Cependant, nous avons pu constater que certains professionnels étaient frileux à passer ces appels par manque d'outils et de formation.</p> <p>Importance pour les appelants de comprendre du cadre d'intervention et la commande initiale</p> <p>Intérêt ++: en lien avec le plan canicule, un appel à bénévoles est réalisé à l'ensemble des agents de la Ville tous les ans. Une formation permettrait de donner un outil supplémentaire aux agents déjà engagées et à mobiliser de nouveaux agents</p>
Objectifs visés	<p>Proposer une formation à l'écoute active par téléphone Créer une culture commune entre les services et en lien avec l'écoute téléphonique Partager des outils</p>
Mise en œuvre de l'action : étapes et contenu	<p>Réflexion et propositions émanant du groupe de travail « lutte contre l'isolement » regroupant la coordinatrice de Vannes Part'âge, les CESF des CSC, une CESF du pôle action sociale, la CESF du FJT et la coordinatrice du RPS</p> <p>Repérer les organismes en local ou national proposant des formations à l'écoute</p> <p>Adapter la proposition de formation aux besoins de la Ville de Vannes</p> <p>Elaborer une feuille de route pour la mise en œuvre</p> <p>Proposer des supports ludiques et vidéos sur différentes thématiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • La spécificité de l'appel • Les préalables de l'appel (mise en condition, environnement, temps dédié...) • Le canevas d'appels : les outils utilisables • Les différentes techniques d'entretien : partir d'exemples concrets • La posture/les limites – le cadre d'intervention <p>Ex : scénette sur à faire/ à ne pas faire</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'évaluation pendant un appel • Le passage de relais, l'orientation – se laisser le temps de répondre, savoir différer les réponses
Partenaires	<p>Evaluation des possibilités de partenariat :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Service formation Croix Rouge • Petits frères des pauvres • Askoria • Ireps <p>Lien avec le service formation interne de la Ville de Vannes</p>

Public Concerné	<p>Salariés du CCAS et de la Ville de Vannes Bénévoles sous convention</p>
Calendrier	<p>Mai : prise de contact avec des organismes de formation à l'écoute Juin : Elaboration de la fiche action du plan pauvreté Juillet/août : Elaboration de la feuille de route avec les attentes, le contenu, les supports envisagés (vidéo, outils interactifs...) – Proposition d'un budget Fin d'année 2021: validation de l'action – fiche RM 2022 : conception et proposition de la formation</p>
Lieu de l'action	<p>Vannes</p>
Budget prévisionnel	<p>A définir avec l'organisme de formation Supports qui deviennent propriété intellectuelle de la Ville de Vannes – Convention avec l'organisme de formation</p>
Réponses des partenaires	<p>Petits frères des pauvres – formation réservée à l'interne – pas possible d'envisager une prestation en externe ou un partage des supports ; Croix Rouge – Pas de réponse – Pas de dispo avant sept et octobre ; Askoria – Cahier des charges et proposition chiffrée proposée CNFPT : évaluation de l'accompagnement possible par le CNFPT à réaliser en lien avec le service formation en 2022</p>

INDICATEURS DE SUIVI	
Nombre et type de personnes envisagées	<p>Une centaine de personnes : Agents des services CCAS et Ville de Vannes Les bénévoles de Vannes Part'âge</p>
Autres indicateurs en fonction de l'action	
EVALUATION	
Points Forts	
Points à améliorer	
Perspectives / renouvellement	

Diagnostic, contexte et enjeux de l'action	Vannes se caractérise par une proportion plus importante de personnes isolées (61 % contre 41 % pour le département, et 42 % au niveau national). L'action « temps libre » a débuté en 2016 suite aux constats conjoints du CCAS et de département d'un public isolé, en difficulté. Les enjeux de l'action sont de rompre l'isolement et de favoriser le lien social.
Objectifs visés	<ul style="list-style-type: none"> - Rompre l'isolement - Faire que des personnes s'inscrivent dans la vie de leur cité - Mobiliser des personnes accompagnées dans une démarche participative - S'ouvrir à de nouvelles perspectives personnelles - Modifier ses habitudes
Mise en œuvre de l'action : étapes et contenu	Année 2021 : année de reprise de l'action après la période COVID. Le lien avec les participants a été assuré grâce à la création d'un journal « Contact » (cf fiche Action N°15). Proposer des temps de rencontre préparés avec les personnes accompagnées à raison d'un temps tous les deux mois.
Partenaires	Action en partenariat avec le Conseil départemental : CMS
Public Concerné	Public isolé vannetais accompagné par le CCAS ou le Conseil départemental
Calendrier	Rythme des rencontres défini avec les personnes accompagnées 1 fois tous les 2 mois
Lieu de l'action	Vannes et le département en fonction des sorties
Budget prévisionnel	850€

INDICATEURS DE SUIVI	
Nombre et type de personnes inscrites	15
Nombre et type de participants	15 (11 femmes et 4hommes)
Nombre et type de partenaires	Conseil départemental : 1 Assistante Sociale
EVALUATION	
Points Forts	<u>Co-participation</u> des personnes Création d'un journal « Contact » sur la période de confinement pour maintenir le lien
Points à améliorer	Travailler le relai avec d'autres actions sur Vannes notamment le RPS et préparer les sorties de l'action
Perspectives / renouvellement	Poursuite de l'action en 2022 avec changements de professionnels tant au niveau du CCAS que du CD

<p>Diagnostic, contexte et enjeux de l'action</p>	<p>Réduction des interactions sociales, baisse d'activité physique, augmentation du stress, troubles du sommeil, perte de liberté, peur... Le confinement a eu des conséquences néfastes sur la santé psychologique d'une personne sur trois, selon une étude réalisée par l'Institut national de la statistique et des études économiques (STATEC). Selon les résultats obtenus, les 18-44 ans semblent avoir été plus nombreux à ressentir cette détresse psychologique : 37% d'entre eux déclarent en effet que leur équilibre psychologique a vacillé pendant le confinement, tandis que "seuls" 22% des plus de 65 ans ont eu cette sensation. Les femmes semblent avoir été plus concernées que les hommes.</p> <p>Confiner la population pendant plusieurs semaines est en effet loin d'être anodin pour notre santé physique et mentale. Les personnes en situation de vulnérabilité et isolées nécessitent une attention particulière. De nombreuses initiatives ont été mises en place sur le territoire pour garder le lien et un contact téléphonique avec les personnes les plus fragiles physiquement et psychologiquement.</p> <p>Le Relais Prévention Santé a notamment appelé chaque semaine les personnes les plus vulnérables et les plus isolées pour prendre de leurs nouvelles, transmettre des informations qui pouvaient leur être utiles et répondre aux questions de ces personnes.</p> <p>Les conséquences de l'épidémie, des confinements et déconfinements ont eu un impact sur notre santé mentale, qui semble se poursuivre encore aujourd'hui.</p>
<p>Objectifs visés</p>	<p>Permettre aux habitants de la Ville de Vannes, notamment issus des QPV, en situation de fragilité et de vulnérabilité, d'avoir un premier accès à des entretiens individuels pour prendre soin de leur santé mentale</p>
<p>Mise en œuvre de l'action : étapes et contenu</p>	<p>Repérage des psychologues intéressés par le projet et pouvant intervenir en individuel</p> <p>Réflexion commune avec les psychologues pour l'élaboration de la feuille de route</p> <p>Phase initiale du projet – de novembre 2020 à avril 2021</p> <p>Expérimentation des consultations individuelles avec des psychologues auprès d'une vingtaine de personnes – Repérage des personnes en situation de fragilité psychique, qui sont ont été en lien avec le RPS ou d'autres partenaires du Quartier pendant la période de confinement – personnes vulnérables, parents isolés, jeunes de plus de 16 ans</p> <p>Proposer de 1 à 4 consultations à ces personnes avec un des psychologues assurant une permanence au sein du RPS</p> <p>Sur la phase d'expérimentation auprès de 20 personnes, mise en place de 28 demi-journées consultations avec les psychologues (nov, déc, janvier, février, mars)</p> <p>2^{ème} phase du projet : dès début avril 2021 jusqu'au 31 décembre 2021</p> <p>Proposer dans le programme du RPS, les consultations individuelles, à raison de 8 demi-journées par mois – 4 demi-journées par psychologue</p> <p>Sur la 2^{ème} phase, il a été mis en place 44 demi-journées de consultations avec les psychologues (avril, mai, juin, sept, oct, nov, déc)</p> <p>Au vu des demandes, il est envisagé de continuer de proposer ces consultations à raison de 8 demi-journées par mois sur l'année 2022 et 2023, en fonction des financements obtenus</p>

<p>Partenaires</p>	<p>Psychologues libéraux ayant connaissance ou étant recensé par l'ARS et la CPAM dans le dispositif expérimentale « troubles en santé mentale d'intensité légère à modérée » - Liste mise à disposition par la CPAM du Morbihan</p> <p>Psychologues ayant la connaissance du public en situation de vulnérabilité et/ou de précarité et en lien avec les services de l'EPSM (CMP, Equipe Mobile Précarité..).</p>
<p>Public Concerné</p>	<p>Hommes, femmes, jeunes de plus de 16 ans, habitants de Vannes et notamment habitants des quartiers politique de Kercado et de Ménimur</p>
<p>Calendrier</p>	<p>Phase expérimentale de novembre 2020 à avril 2021.</p> <p>Communication de l'action auprès des partenaires du réseau, notamment acteurs QPV et orientation de personnes repérées par chacun vers les consultations. Prise de Rdv auprès du RPS.</p> <p><i>Janvier 2021</i> : Point d'étape sur la phase expérimentale</p> <p><i>Avril 2021</i> : Retour d'expérimentation</p> <p>A partir d'avril 2021 : proposition élargie des consultations individuelles au public vannetais en situation de vulnérabilité – Information, diffusion de l'information via le programme du Relais Prévention Santé et via le réseau des partenaires</p>
<p>Lieu de l'action</p>	<p>Relais Prévention Santé</p>
<p>Budget réalisé</p>	<p><u>Phase expérimentale de novembre 2020 à avril 2021</u></p> <p>28 permanences de 3 heures + 2 temps de préparation/évaluation avec les psychologues</p> <p>Coût d'une permanence ou temps de préparation= 115 €</p> <p>Temps de coordination RPS – 3 jours</p> <p>Soit coût total pour la phase expérimentation = 4760€uros</p> <p><u>Phase d'avril à décembre 2021</u></p> <p>44 permanences de 3 heures + 1 temps de restitution auprès des partenaires + 2 temps rencontre et bilan avec 2 psychologues</p> <p>Temps de coordination RPS – 2 jours</p> <p>Soit un coût de 6 470 €</p> <p>Coût total de l'action = 4760 + 7470 = 11 230 €</p> <p>Financement de l'état et de la Ville : Budget ARS et politique de la Ville pour ces phases et à prévoir pour les années suivantes</p>

INDICATEURS DE SUIVI	
Nombre de psychologues	2 psychologues – 1 homme et 1 femme
Nombre et type de partenaires qui orientent	19 structures partenaires : Accompagnement logement AMISEP, CADA AMISEP, Centre socioculturel Rohan, CMS Kercado, CMS Ménimur, crèche Ménimur, les cuisinier solidaires, Dispositif 3d, Douar Nevez, DSU, Epicerie solidaire, Equipe de prévention Sauvegarde 56, Habitat et Humanisme, Mission Locale, Novita, Pension de famille, Résidence Kérizac, SAVS ADAPEI, Ti liamm AMISEP
Nombre de demandes de consultations	175 demandes de rdv
Nombre de rendez-vous pris	44 personnes reçues en entretien individuel 136 consultations réalisées
EVALUATION	
Points Forts	<p>Court délais pour l'obtention d'un rdv (1 à 2 semaines)</p> <p>Le RPS n'étant pas un lieu de soin, il est plus accessible pour certains : les personnes rencontrées n'auraient pas fait la démarche de contacter le CMP ou un psychologue libéral en 1ere intention</p> <p>Rencontre directe avec un psychologue</p> <p>Les consultations peuvent contribuer à la diminution de prise de médicaments ou de consommation de produits</p> <p>Orientations vers d'autres consultations individuelles (diététicienne ou sophrologue) mais aussi vers des ateliers santé ou programme du RPS</p> <p>Certaines orientations nous ont permis d'être en lien avec de nouveaux partenaires</p>
Points à améliorer	<p>La limite de 4 séances et la nécessité de proposer une suite pour la majorité des personnes reçues qui nécessitent un suivi plus long</p> <p>Les délais CMP et l'orientation systématique vers un-e infirmier-ère</p> <p>Certains médecins refusent les prescriptions vers le psychologue</p>
Perspectives / renouvellement	<p>Continuer à proposer ces consultations en individuel au sein du RPS : Quid du financement</p> <p>Demande d'information et échange sur cette expérimentation du service hygiène et santé de Lorient et du CLSM de Rennes</p>

Diagnostic, contexte et enjeux de l'action	<p>En lien avec les missions du RPS sur la réduction des inégalités sociales et de santé, il est indispensable d'aller vers les habitants et de pouvoir développer notre présence et nos actions hors les murs.</p> <p>Une dynamique a été impulsée par l'Etat afin de développer la médiation santé en Quartiers Prioritaires - QPV</p> <p>Le RPS est la première structure du 56 à avoir mis en place un poste en médiation santé dans les QPV</p> <p>Une personne a été recrutée en poste adulte Relais sur 3 ans à compter d'avril 2021 – projet professionnel de la candidate dans le social</p> <p>Proposer un plan d'action sur 3 ans dans les quartiers de Ménimur et de Kercado</p> <p>Nous pourrions nous inspirer d'autres expériences de terrain – Nantes, Guyane, PACA, ...</p>
Objectifs visés	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner et former la médiatrice santé tout au long de sa mission • Repérer et mobiliser les acteurs de santé et du social des QPV et santé-précarité de Vannes • Aller vers les habitants et favoriser leur autonomie dans leur parcours de santé • Repérer les besoins en santé des habitants via les habitants et les professionnels QPV – Enquête de territoire <p>En lien avec les objectifs du PRAPS, 2 axes principaux de travail pour la médiation en santé</p> <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'accès aux droits, à la prévention et aux soins des publics les plus vulnérables • Promouvoir la Santé mentale
Mise en œuvre de l'action : étapes et contenu	<p>Mise en place d'un programme de formation à la médiation en santé, à la mobilisation et à l'accompagnement vers la santé des personnes en situation de vulnérabilité</p> <ul style="list-style-type: none"> - En priorité, lister les acteurs en santé QPV et santé-précarité, aller à leur rencontre, renforcer et co-construire les partenariats - Lister les acteurs QPV du secteur social et médico-social et aller à leur rencontre, renforcer et co-construire les partenariats - Mise en place de permanences dans les QPV - Présence sur l'espace public en lien avec les partenaires QPV - Mise en place d'une enquête de territoire sur Kercado et Ménimur <p>Mettre en place des temps d'échanges individuels et/ou ateliers collectifs autour des thèmes accès aux droits, à la prévention et aux soins</p> <p>Etre en capacité d'orienter et/ou d'accompagner si besoin les personnes vers les professionnels de santé</p> <p>Mise en lien et accompagnement avec l'existant</p>
Partenaires	<p>Partenaires institutionnels : ARS – Préfecture – CPAM – CD56 - CAF – CHBA – EPSM – Ordre des médecins</p> <p>Partenaires QPV : Professionnels de santé ; Services Ville de Vannes ; Associations de Quartiers ; Professionnels du social et médico-social ; Conseils citoyens et représentants d'habitants</p>
Public Concerné	<p>A partir de 16 ans, hommes/femmes</p> <p>Habitants des QPV de Kercado et Ménimur</p>
Calendrier	<p>Avril – mai et juin : Formation Santé mentale et précarité EMPP (1.5j), accompagner et mobiliser les personnes en situation de précarité vers la santé IREPS (2j), Webinaire vaccination IREPS, Webinaire Médiation Santé Guyane promotion santé, Webinaire CLS/CLSM organisé par le CCOMS de Lille</p>

	<p>Prévu en novembre 2021 : Formation en médiation en santé</p> <p>Avril à septembre 2021 : Rencontres des partenaires santé et social QPV et santé précarité – cf tableau annexe 1 ...</p> <p>Septembre 2021 : rencontre sur le terrain de Médiateurs-trices Santé : « Les Forges » à Nantes,</p> <p>Proposition d'un programme d'intervention et des lieux de permanence sur Ménimur et Kercado et mise en place d'interventions sur l'espace public en lien avec les partenaires de chaque territoire</p> <p>Fin 2021/début 2022 : élaboration d'un plan d'action/feuille de route sur 2 ans</p>
Lieu de l'action	Quartiers prioritaires de Kercado et de Ménimur
Budget prévisionnel	Financement pendant 3 ans du poste adulte relais par l'Etat à hauteur de 19 900 €

INDICATEURS DE SUIVI	
Nombre et type de partenaires rencontrés	ARS, Forges Médiation, Point santé AMISEP, PASS CHBA 5 (temps médical dédié consultation buco dentaire), Equipe Mobile Précarité Psy EMPP – EPSM, Cabinet médical Offret, Pharmacie Kercado Ménimur, Cuisinier solidaire, CSC Henri matisse, CSC les vallons, Plateforme etp, PRE, NOVITA, FJT, Ty Colibri, CPAM, Marjorie IREPS, CMS, épicerie solidaire, mine de rien, Compagnons batisseurs, service médiation VGH, Cabinet médical Henri Dinant, Cabinet médical la brise, Citelab, CEAS, Maison des ados, Conseil citoyen, Médiation familiale Udaf, RADIO Kalon, DSU
Nombre et type de participation aux actions de quartier	Kercado Action Sport pour tous :10 Mine de rien : animation espace public 11 habitants. Atelier 8 habitants, Marché : 5, CHRS Kerann : 6 Atelier santé global CMS : 7 Action sport pour elles : 7 Ménimur : Centre socioculturel : porte ouverte : 4, Cuisiniers solidaires : Animation espace publique 16, Goûter : 9 Causette Marché : 7, Atelier santé global CMS : 5, Ty- Colibri : 3
Nombre et type de demandes et d'accompagnement (bilan provisoire au 30/10/21)	8 habitants rencontrés en individuel 6 orientations et/ou accompagnement vers des professionnels santé : dentiste, médecin généraliste, sage-femme 1 accompagnement vers AME, 1 Accompagnement C2S, 2 informations C2S
Nombre et type de formations suivies	Formation Santé mentale et précarité Accompagner et mobiliser les personnes en situation de précarité vers la santé Module CPAM (AME, C2S, compte améji, demande aide financière ...) CPAM Partage d'expérience de pratique et réponse aux questions Formation médiation santé à venir (novembre 2021)
EVALUATION	
Points Forts	Poste au sein du Relais Prévention Santé, travail d'équipe Partenariat avec les structures (associations, CSC, ...) déjà présentes dans les quartiers.

GLOSSAIRE

ABS : Analyse des Besoins Sociaux

ALSH : Accueil de Loisirs Sans Hébergement

ASP : Animation sociale et Prévention

APFR : Action de Formation Préparatoire à l'Emploi

BIJ : Bureau Information Jeunesse

BPJEPS : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education populaire et du Sport

CAF : Caisse d'Allocations Familiales

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

CD : Conseil Départemental

CLE : Comité Local pour l'Emploi

CLS : Contrat Local de Santé

CMS : Centre médico-social

DDETS : Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités

DEE : Direction Enfance Education

DRC : Direction Relation Citoyens

DRH : Direction des Ressources Humaines

DSU : Développement Social Urbain

DVQ : Direction Vie des Quartiers

EBE : Entreprise à But d'Emplois

ECE : Espace Conseil Emploi

FJT : Foyer des Jeunes Travailleurs

GMVA : Golfe du Morbihan Vannes Agglomération

PCB : Point Conseil Budget

PMSMP : Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel

PRE : Programme de Réussite Educative

QF : Quotient Familial

QPV : Quartier Politique de la Ville

RPS : Relais Prévention Santé

RSA : Revenu de Solidarité Active

TZCLD : Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée